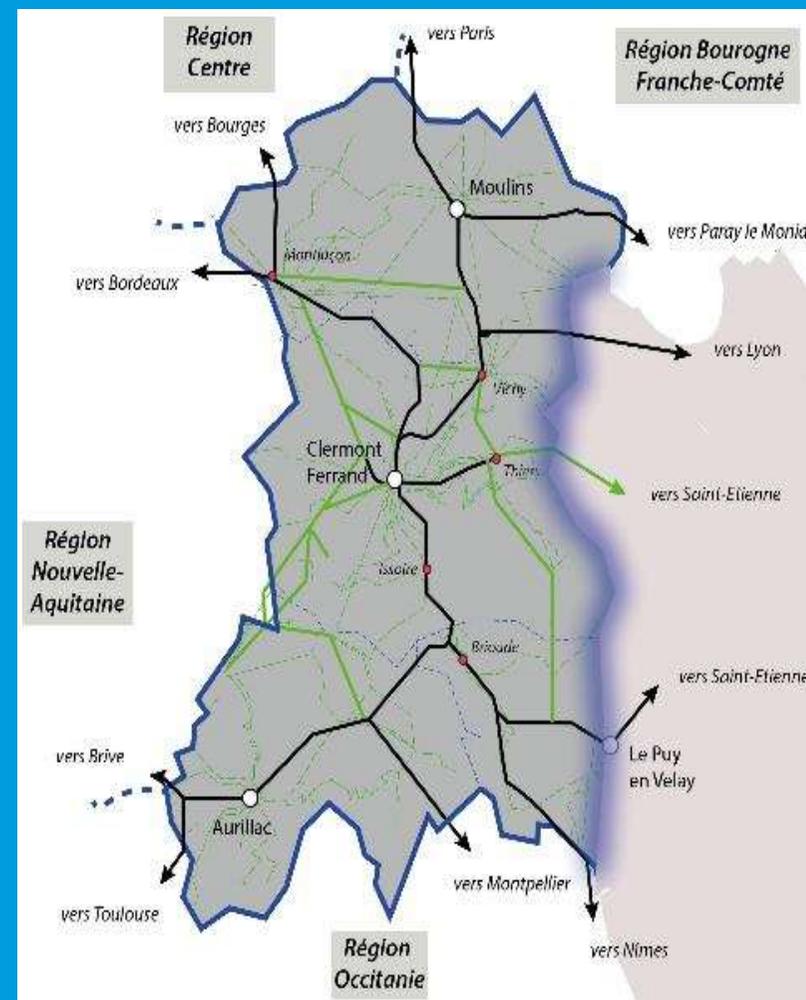




La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**COMITÉ DE MOBILITÉ
AUVERGNE**

28 novembre 2023 9h-12h à Clermont-Fd



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

30'

1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035
2. Ouverture à la concurrence du TER
3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033

1h30

4. Bilan TER et perspectives
 - A. Bilan TER 2022 et 1^{er} semestre 2023
 - B. Matériel roulant et installations de maintenance
 - C. Services Annuels TER 2024 et 2025 : travaux programmés, évolutions de dessertes
 - D. Perspectives

30'

5. Actualités et autres actions régionales pour la mobilité
 - A. Transports interurbains et scolaires
 - B. Accessibilité
 - C. Aménagements dans les gares
 - D. Tarification
 - E. Autres actualités régionales

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien
CAP SUR 2035



Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

- Axée sur les mobilités du quotidien
- Trois grandes orientations :
 1. **Un choc d'offre**
 2. **La décarbonation des mobilités**
 3. **Une concertation renforcée**
- Présentée en Assemblée Plénière en décembre 2023

Le choc d'offre pour le TER

Passer de 220 000 voyageurs/jour à 300 000 voyageurs/jour

- 30 % d'offre en plus
- Environ 130 nouvelles rames permettant 60 000 places supplémentaires
- Atteindre 10 000 places de stationnement sécurisées pour les vélos en gare, pour favoriser l'intermodalité TER+vélos
- Parcours et achats simplifiés entre TER et les autres réseaux grâce à Oûra

5.7 Milliards pour le ferroviaire d'ici 2035 dont 3 Milliards pour le matériel

Zoom sur le matériel ferroviaire

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

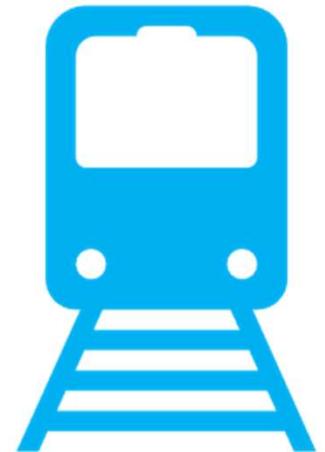
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2025
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



— Créer un choc d'offre!

Un effort d'investissement ferroviaire sans précédent

Montant en € courant et en moyenne annuelle

Dans le matériel :

- **72 M€** période 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes ensemble),
- **132 M€** période 2016-2023

-> **259 M€** entre 2024 et 2035 soit **3 Milliards**

En participation aux travaux sur le réseau :

600 Millions € de plus entre 2012-2023 par rapport à la période précédente, **soit 2,2 Milliards**



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



2. Ouverture à la concurrence du TER



Les exigences réglementaires de l'ouverture à la concurrence

- ❖ **Règlement CE N°1370/2007** relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route dit « Règlement OSP » entré en vigueur le 3 décembre 2019. Modèle d'une concurrence régulée avec période transitoire de 10 ans.
- ❖ **Loi promulguée le 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire**
 - La **mise en concurrence** deviendra une **obligation** pour tout nouveau contrat conclu **à compter du 25 décembre 2023**.
 - **L'attribution directe** à l'opérateur historique reste **possible** si les contrats (ou avenants au contrat actuel) sont conclus **avant le 25 décembre 2023**, leur durée ne pouvant excéder 10 ans.
 - L'article 21 pose le principe d'une reprise des biens par l'Autorité Organisatrice Régionale.
- ❖ **Nombreux décrets d'application** publiés entre 2019 et 2022

L'ouverture à la concurrence du service TER Les enjeux pour la Région

- Se saisir du sujet en préservant le service public de transport ferroviaire régional :
 - assurer la continuité du service sur tout le parcours du voyageur et proposer des services unifiés et homogènes (de tarification, de commercialisation, de SAV,...) sur l'ensemble du réseau, sans distinction des contrats d'exploitation confiés aux opérateurs ferroviaires.
 - prendre en compte les dimensions techniques, industrielles et organisationnelles induites par la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence
- Se mettre en capacité de bien gérer l'ensemble des étapes tout en respectant le calendrier réglementaire : donner de la visibilité sur le planning de mise en œuvre (exploitants et gestionnaires d'infrastructures), mobiliser les ressources internes et externes, anticiper, séquencer et planifier la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence.
- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec la SNCF (à négocier avant décembre 2023) et la mise en concurrence du réseau.
- Activer l'article 21 de la loi nouveau pacte ferroviaire sur le transfert des biens.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance en prenant en compte le projet d'allotissement.

Une mise en œuvre sur une décennie

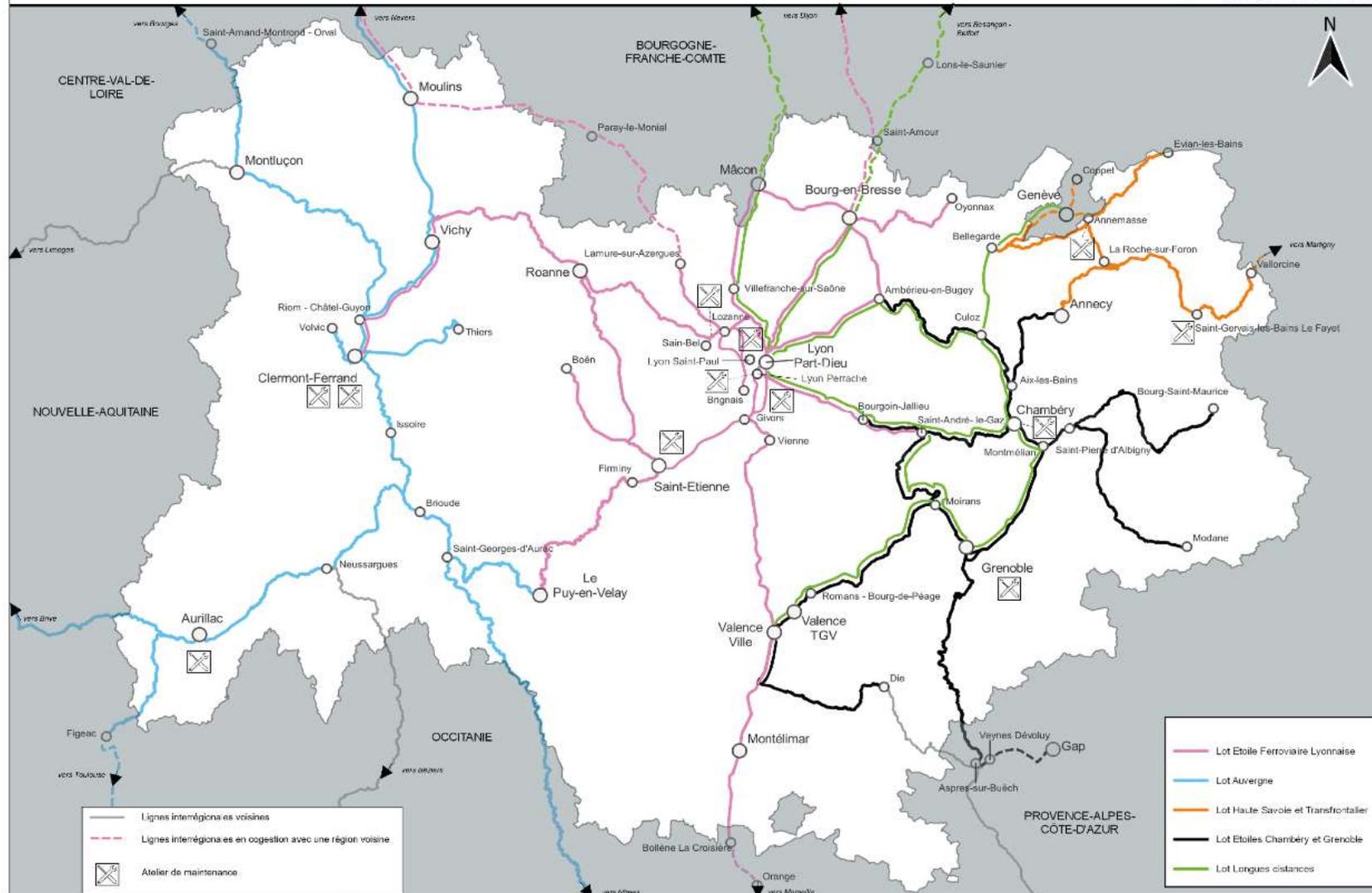
- **La durée du processus pour un lot : de 4 à 8 ans**, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- **Exploitation** par les exploitants choisis : lot par lot, **au plus tôt au changement de service de décembre 2028 et de façon séquencée jusqu'au terme permis (2033).**
- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029 (décembre 2028)
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2032 ou 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033 ou 2034
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot fonctionnel consacré à la gestion de la relation aux voyageurs** : information, distribution, SAV...

N.B :

- ✓ Le périmètre des prestations dans chacun des 5 lots sera précisé au **stade de l'appel à candidatures** (avis de concession au sens du décret 2019-1083 du 24 octobre 2019) et pourra inclure **éventuellement l'exploitation des services routiers** de complément, des services routiers de substitution, des services routiers réguliers régionaux, **Soit sept 2024 pour le lot Auvergne**
- ✓ Le mode de gestion et le cahier des charges de chaque lot reste à définir : T3 2023-T3 2025 pour les 3 premiers lots

Lots	Description	Date de publication de l'avis de concession	Date envisagée d'exploitation par l'exploitant retenu
Lot Auvergne	Etoile de Clermont Ferrand Axe Brioude-Clermont-Nevers, Lignes Montluçon-Vierzon, Commentry-Montluçon-Bourges, Aurillac Brive.	2024	Service Annuel 2029
Lot étoile de Chambéry et Grenoble	Etoile de Chambéry Etoile de Grenoble Lignes Valence-Annecy, Romans-Die, Grenoble-Gap	2024	Service Annuel 2032/2033
Lot Longues distances	Lignes Valence-Genève, Lyon-Grenoble, Lyon-Chambéry, Lyon-Annecy, Lyon-Genève, Lyon Dijon, Lyon-Lons-Le-Saunier.	2025	Service Annuel 2033/2034
Lot Haute Savoie et transfrontalier	Lignes du Léman Express Ligne St Gervais-Vallorcine. Lignes Annecy-La Roche sur Foron-St Gervais, Bellegarde-St Gervais, Bellegarde-Annemasse-Evian,	2028	Service Annuel 2034
Lot étoile ferroviaire lyonnaise	Etoile de St Etienne Axe Macon- Lyon-Vienne-Avignon, lignes Lyon-St-André-le-Gaz, Ambérieu-Lyon-St-Etienne-Firminy, Lyon-Roanne-Clermont-Ferrand, Lyon – Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse-Oyonnax, Ambérieu-Bourg-en-Bresse, Lyon-Paray-Le-Monial-Nevers, lignes du tram-train de l'ouest lyonnais	2028	Service Annuel 2034

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



3. Nouvelle convention TER 2024 - 2033



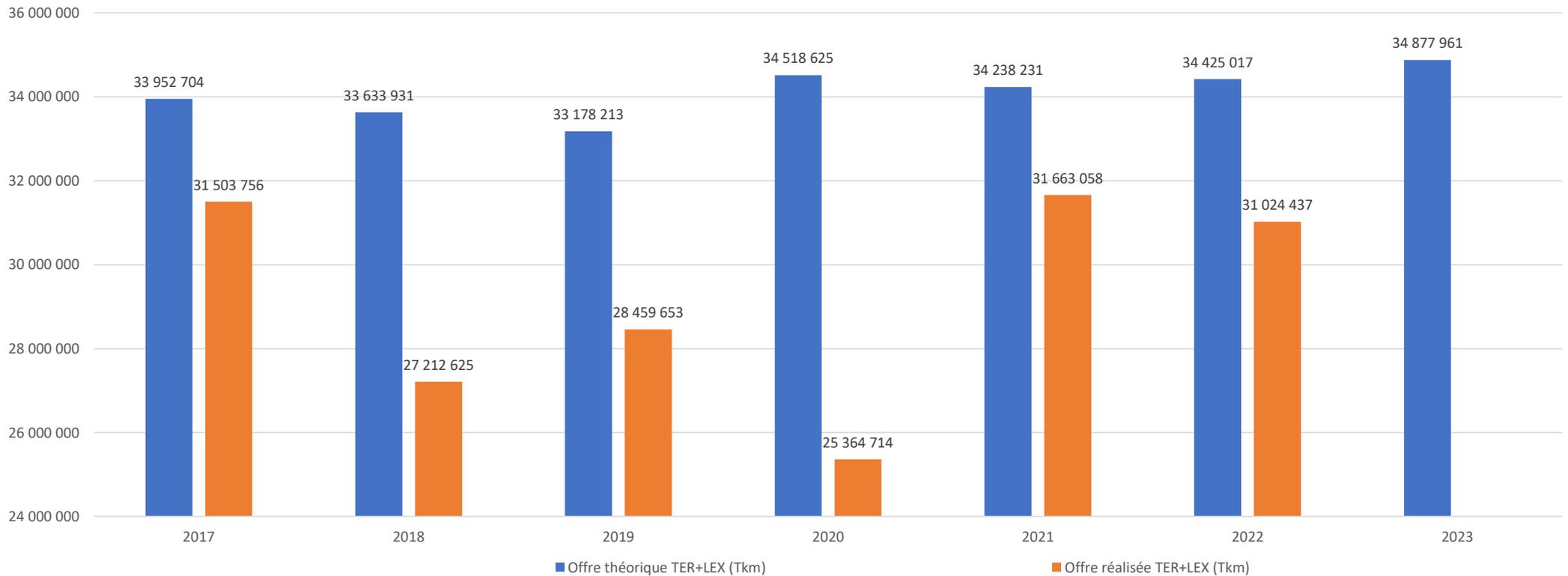
LES OBJECTIFS DE LA RÉGION

- Poursuivre l'amélioration de la qualité du service rendu, notamment via la mise en œuvre de mécanismes financiers incitatifs
- Disposer des éléments permettant l'ouverture à la concurrence dans de bonnes conditions
- Anticiper le transfert des biens
- Améliorer le pilotage de la convention par un meilleur reporting
- Rechercher une convention plus équilibrée entre la Région et la SNCF

Bilan : offre commandée / offre réalisée

La réalisation du service a fortement fluctué avec les mouvements sociaux (2018-2019) et la crise Covid (2020).

Offre théorique et réalisée 2017-2023





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

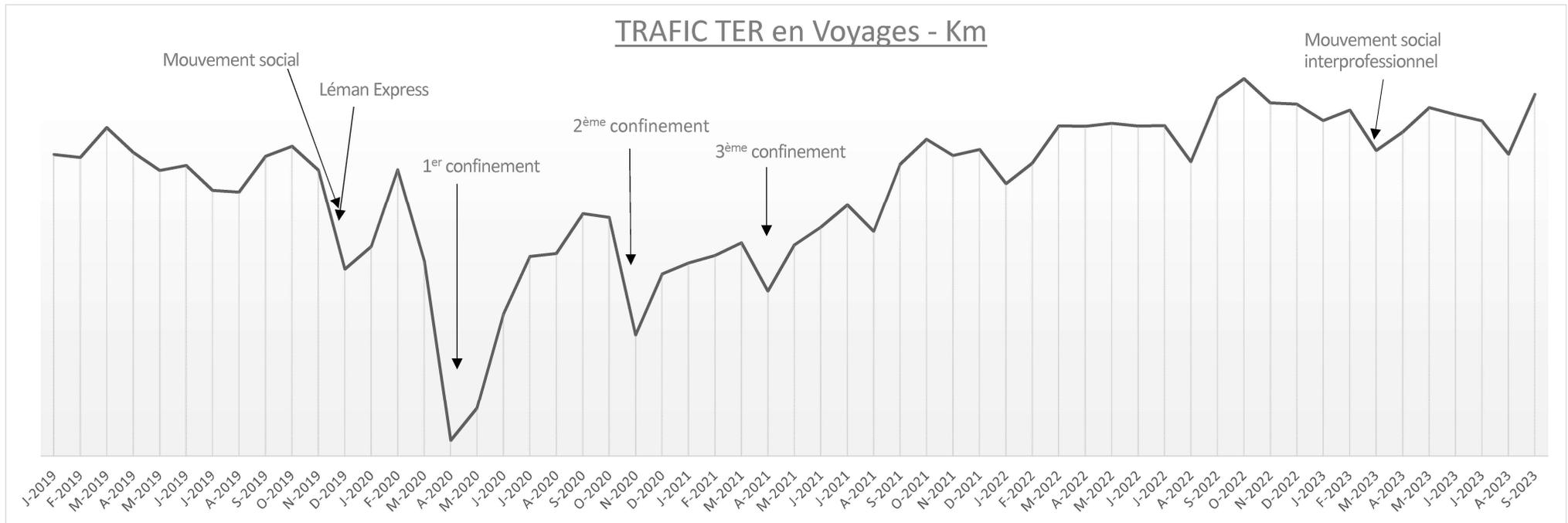


4. Bilan du TER et perspectives



4.A Bilan TER 2022 (et 1er trimestre 2023)

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2019



En cumul, de janvier à septembre 2023, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 4% à ce qu'il était sur la même période en 2022 et + 14% par rapport à la même période en 2019.

Bien qu'il y ait eu un mouvement social national interprofessionnel (réforme des retraites) au 1^{er} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +10% à celui du T1 2022 (et +6% vs T1 2019). Pour rappel, le 1^{er} trimestre 2022 était encore marqué par la fin de la crise sanitaire COVID-19.

Au 2^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +2% à celui du 2^{ème} trimestre 2022 (et +15% vs T2 2019).

Au 3^{ème} trimestre 2023, le trafic TER AURA est supérieur de +1,5% à celui du 3^{ème} trimestre 2022 (résultat provisoire, le trafic de septembre est en cours de consolidation) (et +20% vs T3 2019)

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic abonnés représente **43% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes**.

Sur le début de l'année 2023, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne environ 54 000 de janvier à juin) est inférieur à ceux vendus à l'automne 2022 (environ 61 000 abonnements chaque mois à l'automne 2022).

En septembre 2023, plus de **64 000 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**.

A noter également qu'il y a **plus de 11 000 abonnés illico ANNUEL** en moyenne mensuelle 2023, ce qui constitue un record.



Sur le périmètre Auvergne, on constate une hausse de +10% des abonnements mensuels vendus au mois de septembre 2023 par rapport au mois de septembre 2022. Cette hausse de +10% du nombre d'abonnés mensuels en septembre en Auvergne concerne très majoritairement des jeunes de -26 ans, ainsi que des abonnements TER+T2C (transports urbains clermontois). Cela a parfois entraîné des problématiques d'emport sur certains trains.

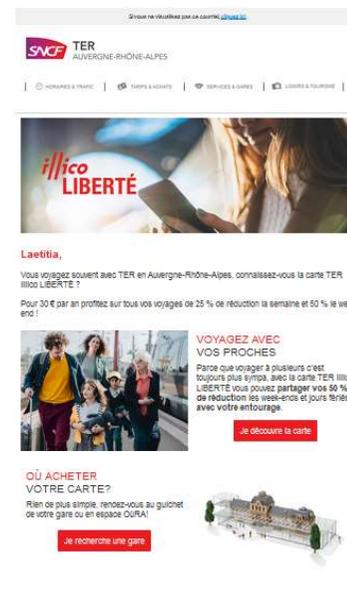
Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à août 2023, le trafic des voyageurs occasionnels représente 57% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin août 2023, plus de 140 000 de cartes de réduction régionales **illico LIBERTÉ** et **illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +10% par rapport à la même période 2022 qui était déjà un record de vente. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) entre le 15 mai et le 30 juin.

Cet été, plus de 598 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **illico PROMO VACANCES** (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), soit une hausse de +60% par rapport à l'été 2022. Et plus de 259 000 voyages ont été réalisés avec le tarif **Prix Minis**, soit une hausse de +149% par rapport à l'été 2022.

En moyenne, chaque jour de l'été, plus de 14 200 voyages réalisés avec un de 2 tarifs promotionnels.

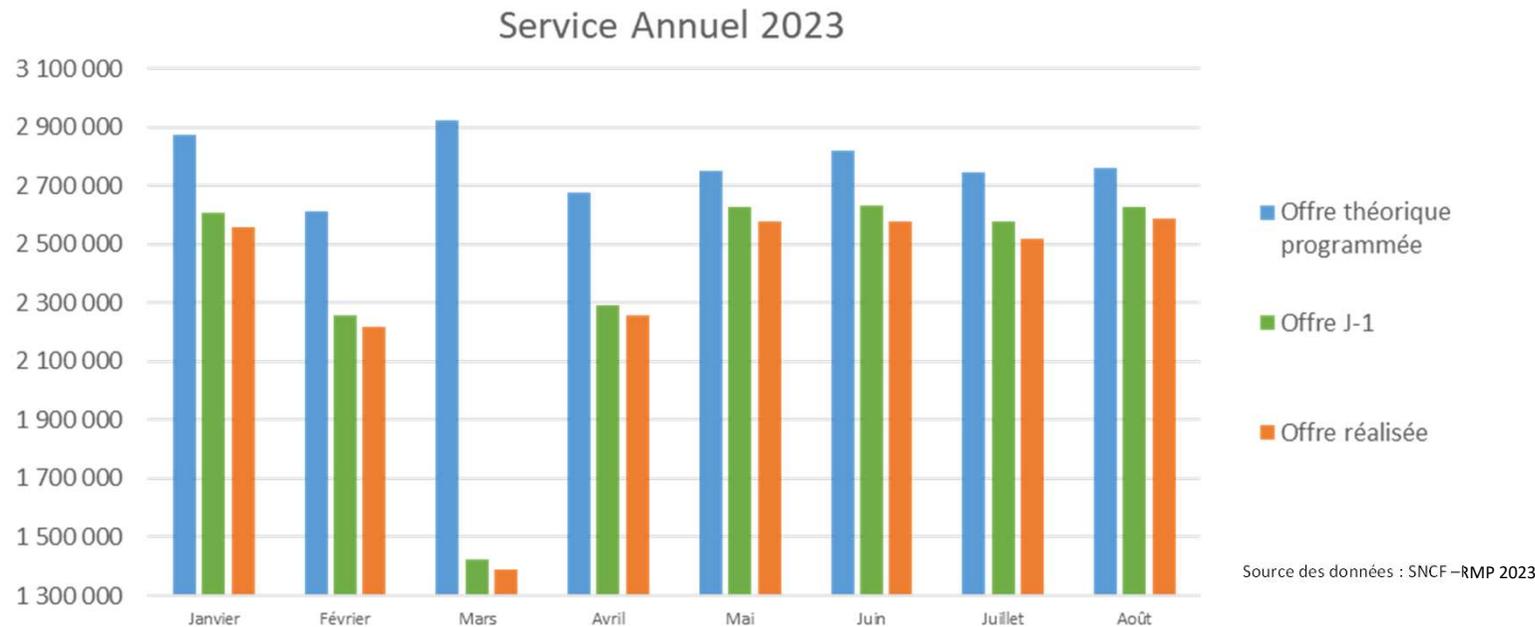


PRODUCTION TER AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Qualité de la production TER Auvergne – Rhône-Alpes en 2023

- **La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes** était de **90,8% au 1^{er} trimestre 2023** dont 3,5% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont perturbé la production au 1^{er} trimestre, surtout en mars.
- Au **second trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **89,9%** dont 3,4% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Ces sont les causes externes et infrastructure qui génèrent plus de non ponctualité par rapport au 1^{er} trimestre.
- Au **troisième trimestre 2023, la ponctualité fin de parcours à 5 minutes** des TER Auvergne- Rhône-Alpes était de **90,3%** dont 3,3% de non ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. Les fortes chaleurs de cet été ont mis l'infrastructure et les matériels à rude épreuve, en lien avec la hausse de fréquentation des voyageurs occasionnels et des bon résultats en matière de Tourisme.
- Depuis le début de l'automne, il y a eu de nombreux chocs avec des arbres, des animaux et des véhicules,... ce qui a engendré des indisponibilités de matériels et des réparations importantes. Ces chocs ont également engendrés indirectement **des difficultés de sur-occupations de trains ont été constatées en septembre et octobre sur quelques axes régionaux alors même que les abonnés sont revenus en nombre.**

Réalisation / non réalisation de l'offre TER AURA



En 2021 94,7% des trains.km programmés ont circulé.

En 2022 90,5% des trains.km programmés ont circulé.

A fin août 2023, 84,3% des trains.km programmés ont circulé.

> Les suppressions conduisant à des plans de transports adaptés ou perturbés représentent près de 14 % des non-réalisations de service, avec principalement les mouvements sociaux au 1er trimestre.

> Les suppressions jour J (trains annoncés la veille n'ayant pas circulé jour J) pèsent pour 1,8% du volume d'offre prévu à J-1 (soit 351 000 TKM).

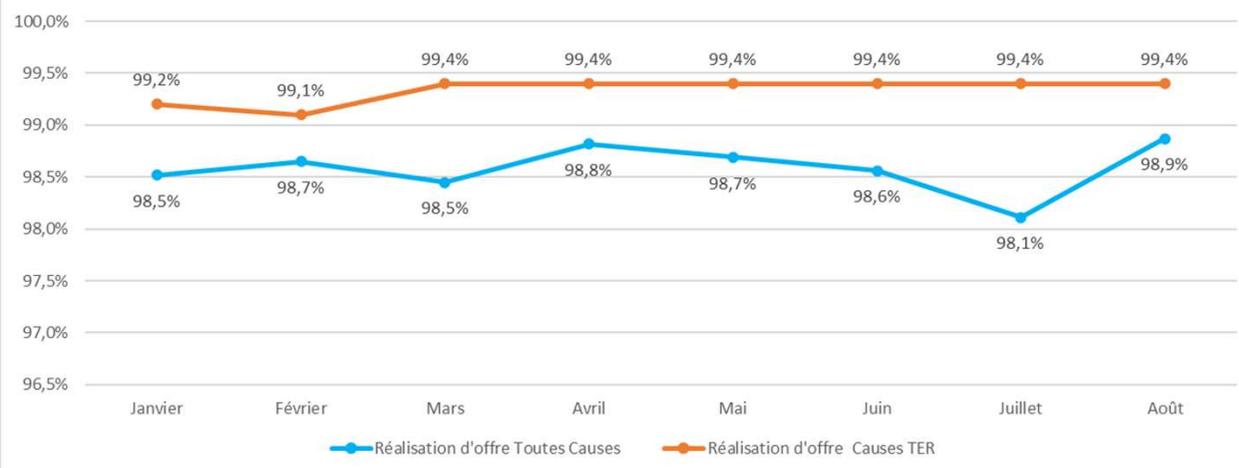
Trains supprimés jour J 2023 - Réseau TER AURA

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	3 400	2 760	2214	2966	1803	2331	3564	2265

Taux de réalisation opérationnelle de l'offre TER en 2023



A fin août 2023, sur les 1,8% de TKM non réalisés jour J, **2265 trains** ont été supprimés pour cause TER. (vs 2065 trains supprimés à fin août 2022)

Les suppressions jour J ont été plus importantes en mars et juillet. Les causes TER représentent près de la moitié des suppressions jour J (et le matériel est responsable de plus d'une suppression cause TER sur 2).

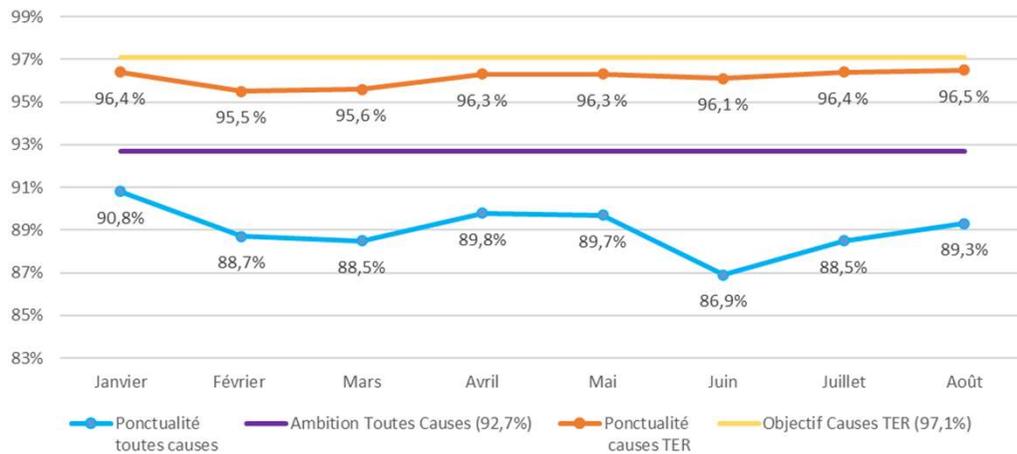
En juillet cumul intempéries / défaut matériel et dérangements d'infrastructure.

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production (Suppressions totales)

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

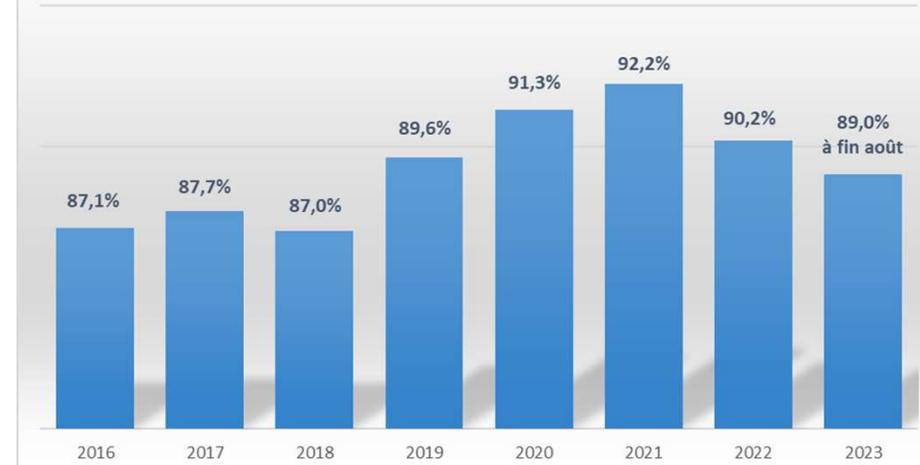
TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 À fin août
Ponctualité tous trains toutes causes	87,1%	87,7% <i>Ambition : 89%</i>	87% <i>Ambition : 90%</i>	89,6% <i>Ambition : 90,5%</i>	91,3% <i>Ambition : 91,3%</i>	92,2% <i>Ambition : 91,6%</i>	90,2% <i>Ambition : 92,7%</i>	89% <i>Ambition : 92,7%</i>
Ponctualité tous trains causes TER	94,3%	94,6% <i>Objectif : 94,7%</i>	94,8% <i>Objectif : 95,4%</i>	96,2% <i>Objectif : 95,6%</i>	97,3% <i>Objectif : 95,9%</i>	97,6% <i>Objectif : 96,2%</i>	96,7% <i>Objectif : 97,1%</i>	96,2% <i>Objectif : 97,1%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau TER AURA en 2023
(Tous Trains)



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

Ponctualité fin de parcours (5'59) Causes TER
périmètre TER - 2016 - 2023



La ponctualité par ligne TER 2019 – 2023 Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne

Ponctualité fin de parcours Toutes causes par ligne 2019 - 2023

Lignes TER AURA	2019	2020	2021	2022	2023 (à fin août)
Clermont-Ferrand – Thiers	95,9%	97,2%	97,3%	97,7 %	97,5 %
Clermont-Ferrand-Volvic	98,1%	97,1%	98,0%	97,6 %	96,1 %
Clermont-Ferrand – Brioude	96,4%	93,9%	96,5%	96,9 %	96,0 %
Clermont-Ferrand – Montluçon	95,0%	94,4%	95,5%	96,4 %	95,3 %
Aurillac – Toulouse	ND	87,2%	95,3%	97,4 %	94,7 %
Clermont-Ferrand – Moulins	94,8%	93,7%	94,4%	95,3 %	94,0 %
Clermont-Ferrand – Le Puy-en- Velay	92,0%	83,4%	91,2%	92,8 %	91,7 %
Montluçon – Vierzon – Bourges	93,4%	91,3%	91,7%	89,2 %	91,5 %
St-Etienne – Le Puy-en-Velay	90,4%	95,0%	93,1%	92,8%	90,4%
Clermont-Ferrand – Aurillac	85,9%	81,7%	87,0%	92,8 %	87,4 %
Clermont-Ferrand – Nîmes	81,8%	81,6%	88,1%	84,5 %	86,7 %
Aurillac – Brive-la-Gaillarde	88,4%	93,4%	91,5%	94,0 %	85,4 %
Lyon - Clermont-Ferrand	85,7%	88,3%	85,9%	86,4 %	83,7 %

Moyenne régionale 2023 (à
fin août) - réseau TER : 89%

Source : SNCF – PBI Prod AURA

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

Taux irrégularité SNCF Réseau 2023 (TER + LEX)



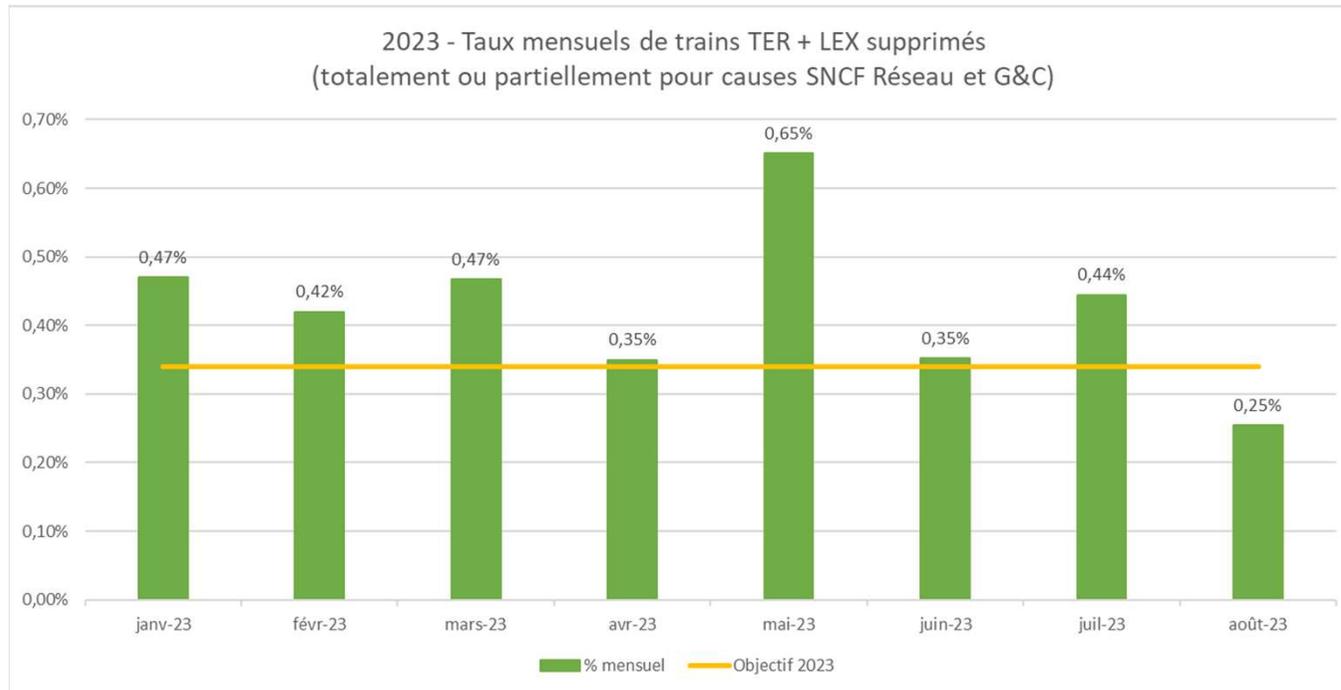
Après un bon premier quadrimestre, les résultats se sont dégradés à partir de mai.

Le résultat à fin août 2023 est de 2,58 pts d'irrégularité pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 2,4 pts.

Convention Performance SNCF Réseau - Région



Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Avenant voté à la Commission permanente du 10 mars 2023 pour intégration de la suppression d'offre

Le résultat à fin août 2023 est de 0.43% de non réalisation d'offre pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2023 de 0.34% (Résultat 2022 : 0,33% / 1377 suppressions)

L'année 2023 comporte un volume de chantiers important.

—

4-B Matériel roulant et installations de maintenance

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec notamment le **renouvellement des sièges**

Première phase du Programme concernant 83 rames contractualisé depuis 2021, s'élevant à **320 M€ financés à 100% par la Région** (dont 27 rames en CP de mai 2023 pour 100 M€).

Une deuxième phase pour les matériels restant à rénover est engagée sur un parc de 88 rames, en plusieurs tranches optionnelles (pour des réalisations d'ici 2030). Première tranche optionnelle pour 21 rames pour près de 98 M€ début 2024.

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Motrice Z1 :

Démontage intérieur terminé.
Forte corrosion sous plancher qui nécessite de gros travaux de chaudronnerie (estimation à 10 jours de travaux)
A date :
Reprise travaux chaudronnerie



Remorque Z3 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.
A date :
Dépose des organes en toiture en cours.



Motrice Z5 :

Démontage intérieur terminé.
Plancher à remplacer suite à présence d'eau.
A date :
En cours de préparation pour la peinture.



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

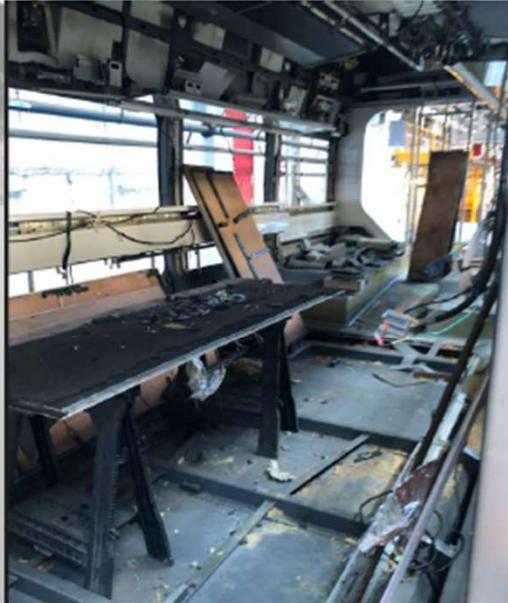
Motrice M1 :

Démontage intérieur terminé.
Démontage des planchers suite à présence d'eau
A date :
En grenailage



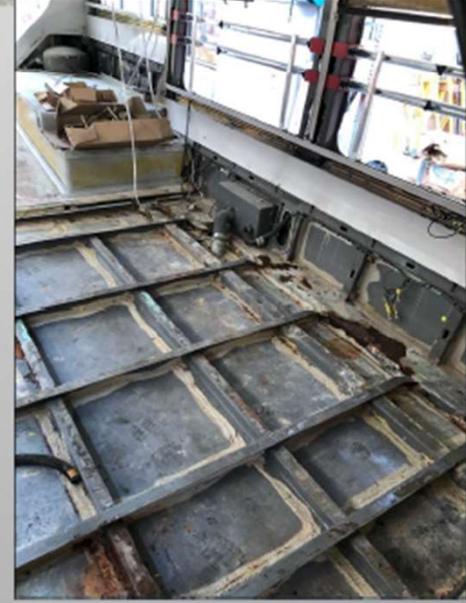
Remorque R1 :

Démontage de l'aménagement intérieur terminé.
A date :
Fin de démontage de la partie électrique



Motrice M2 :

Démontage intérieur terminé.
Planchers démontés.
A date :
En début de grenailage



ATELIER DE MAINTENANCE DE CLERMONT-FERRAND - LE BREZET

Création d'un nouvel atelier de maintenance de 3 voies

L'**objectif principal** de cet atelier vise une gestion optimisée du parc de matériels roulants (X73500, Regiolis Auvergne et Régiolis H2) avec un appui de l'installation d'Aurillac.

Programme de l'atelier comprend notamment :

- 3 voies de 100m dont :
 - 2 voies de maintenance standard + passerelle
 - 1 voie de dépose d'organe avec chaîne de levage et tour en fosse (reprofilage d'essieux)
- Atelier équipé d'une zone de dépose des moteurs de X73500 pour y réaliser les ATP Moteurs
- Création de deux voies de remisage pour pouvoir stationner jusqu'à des UM2 de B84500
- Création d'une voie de nettoyage technique
- Création d'installations ferroviaires de raccordement à la station hydrogène



Une première phase de travaux préparatoires est prévue d'être votée en décembre 2023 et les travaux complémentaires courant 2024.

La livraison de l'atelier est prévue au T1 2026 afin de permettre la réception des rames bimode électrique/H2 en commande.

3 rames Regiolis bimode électrique - H2 et une station d'avitaillement H2

Un projet d'expérimentation de la technologie hydrogène est en cours et porte sur l'acquisition de 12 rames par 4 Régions (Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes).

- La Région AURA a validé en 2021 l'acquisition de 3 rames pour un montant de 52 M€ dont 10M€ de financement de l'Etat
- La livraison de ces rames est prévue courant 1er semestre 2026. Mise en service commercial 2nd semestre 2026 (Moulins/Brioude et Clermont/Lyon)
- Les dates des 1ers essais de la rame de pré-série sont à l'horizon fin 2023.

Ce projet comprend également la **construction d'une station d'avitaillement H2** sur le site du Brézet. La Région maître d'ouvrage est assistée du groupement INGEROP-ESPELIA pour la passation du marché pour confier la conception-réalisation, l'exploitation et la maintenance de la station à un groupement. Procédure en cours. Négociations en cours dans le cadre du marché. Livraison prévisionnelle prévue fin 2025/Début 2026 à confirmer après notification du marché.

Cette expérimentation témoigne de la volonté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à œuvrer en matière de **verdissement** de son parc de matériels roulants.



Matériel roulant et maintenance

Une période 2024 – 2026 globalement perturbée du fait :

1. Des tensions sur les approvisionnements liés à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des nouvelles rames commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.
2. De la fin d'exploitation anticipée des rames X72500 et Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023).
3. Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.
4. Du retard sur le nouvel atelier de St-Etienne.

La Région a demandé à SNCF TER de trouver des solutions pour compenser ce manque de matériel.

Des matériels ont été transférés à la Région mais pas en nombre suffisants pour permettre d'assurer tout le plan transport du Service annuel 2024.



Les solutions proposées par SNCF Voyageurs et mises en œuvre par la Région

- **Acquisition d'autorails bimode grande capacité (BGC)** auprès des Régions Centre-Val-de-Loire et Ile-de-France-Mobilités pour un montant de **près de 3M€** ; la Région et SNCF VOYAGEURS veillent aux opportunités qui pourraient apparaître globalement sur le marché de l'occasion, compte tenu du retard de livraison des rames Regio2N et de l'incapacité de maintenir 9 des 19 nouvelles rames à venir dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)

—

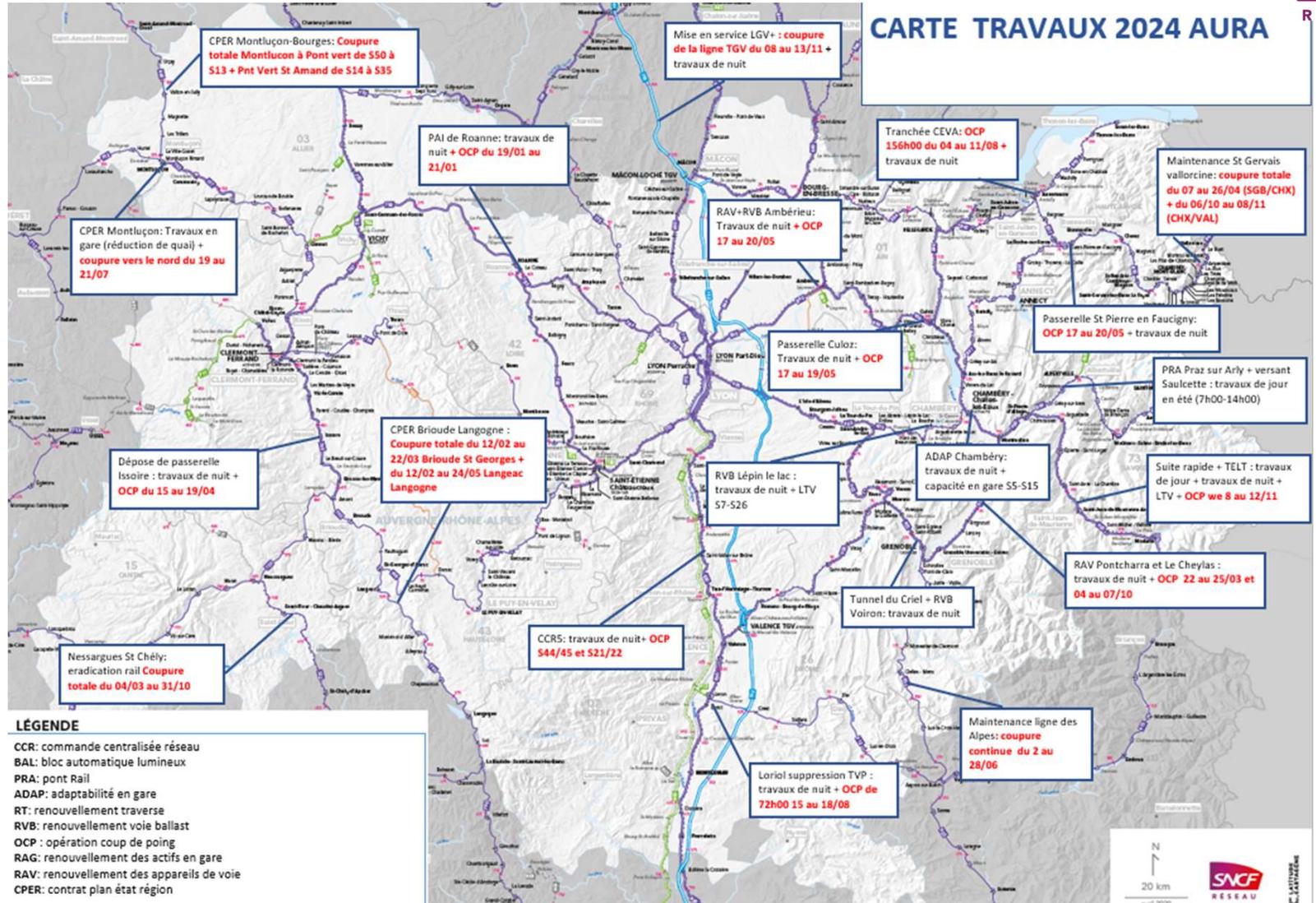
4-C Services annuels TER 2024 et 2025
Travaux programmés
Evolutions de dessertes au SA 2024
Perspectives 2025

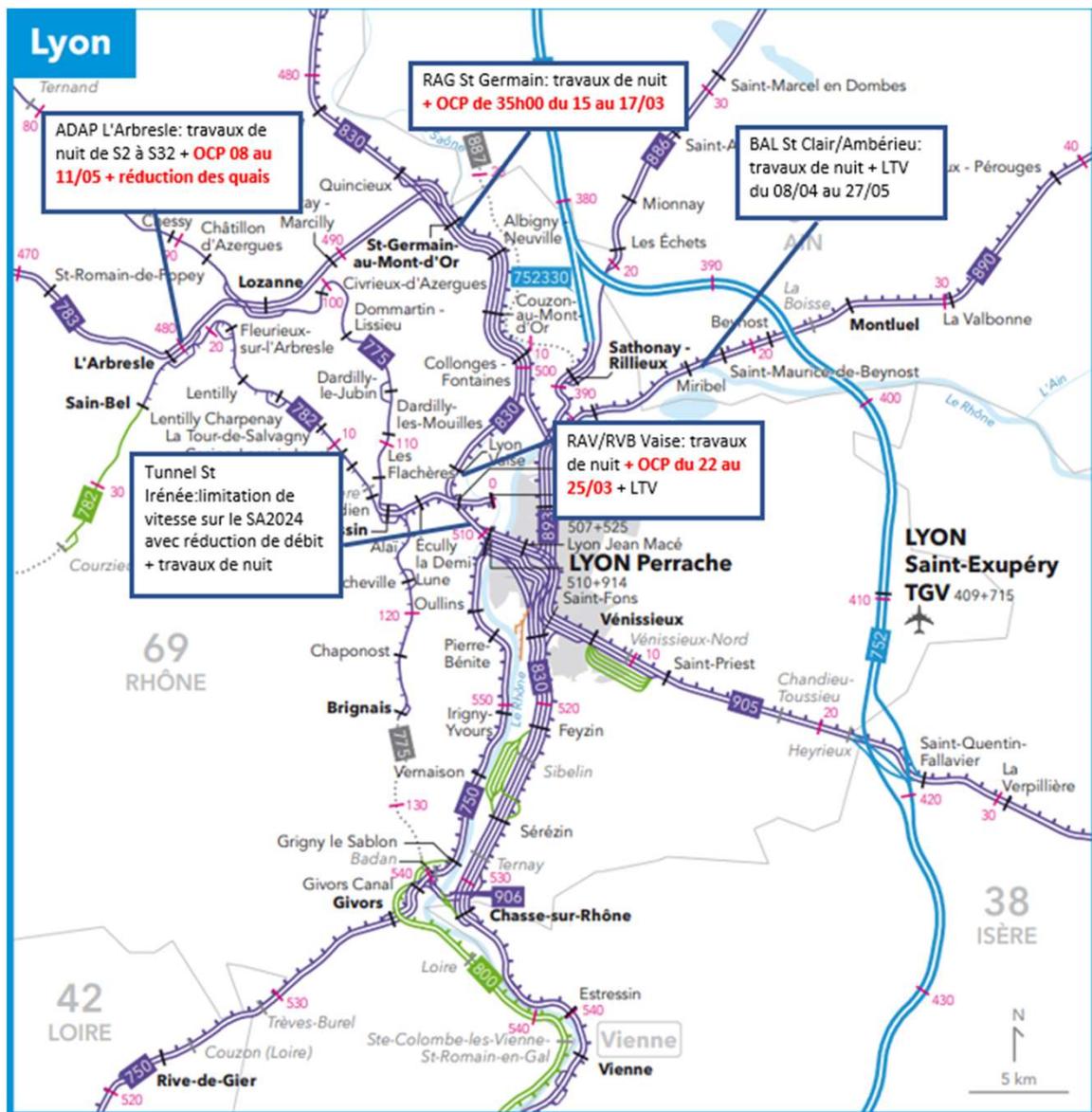
Travaux programmés SA 2024

CARTE TRAVAUX 2024 AURA

Travaux de moindre impact:

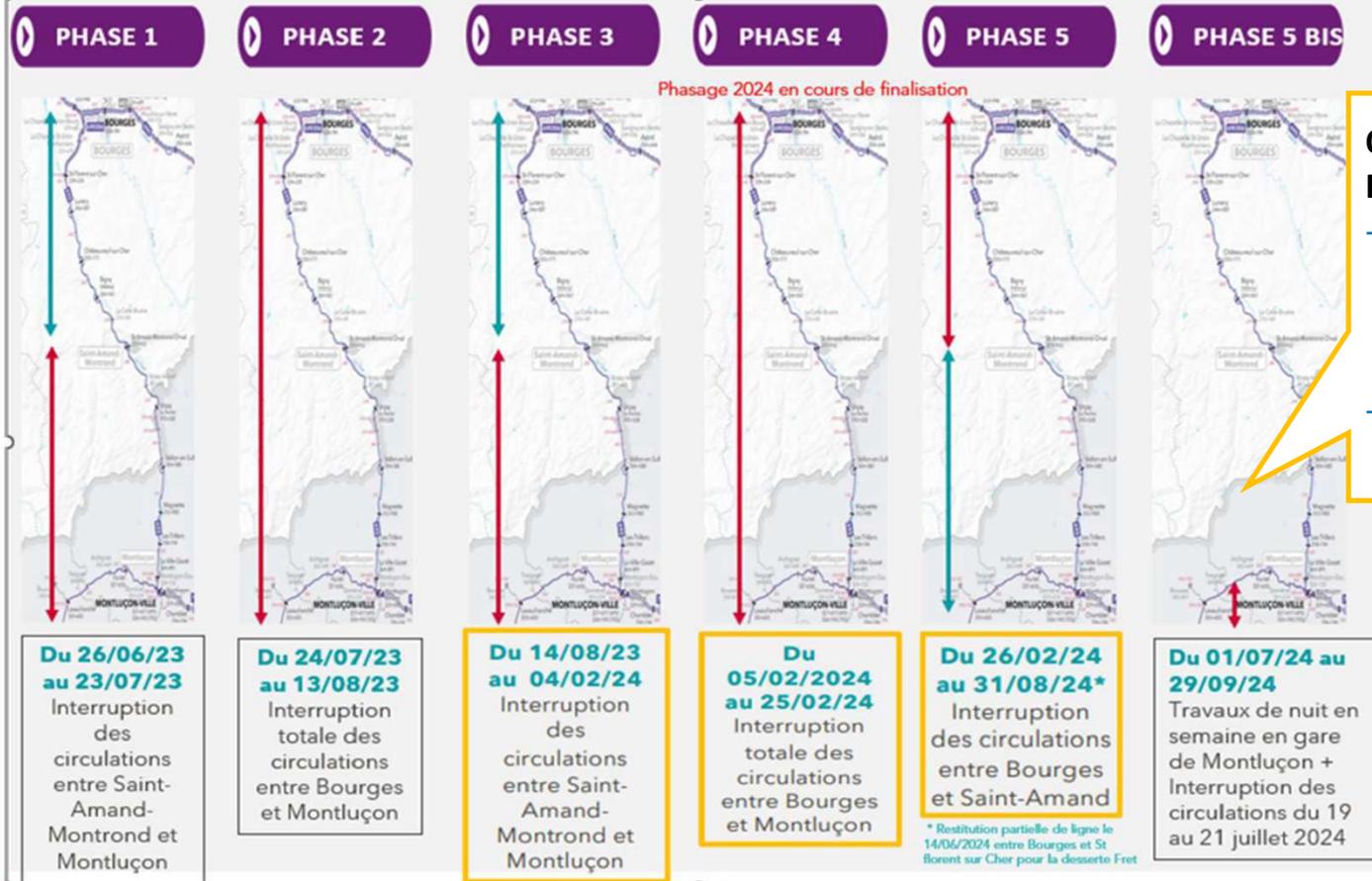
- RVB gare de Bellegarde
- RR St Rambert
- régé catenaire Meximieux perouges
- pont rail allinges
- régé tunnel du frejus
- RAV le Cheylas
- RVB St Etienne
- RVB+RAV Livron
- RAG Anancy : régé des marquises
- RAV de Chasse
- RAV de St Rambert
- RAV de Vienne
- RAV Feyzin
- RAV de Rives
- RAV Pontcharra sur Breda - RAV Sibelin
- Abri de quai St Rambert d'Albon
- Création technicentre St Etienne (voie de service)
- Création quai VE Montluel





CPER Montluçon/Bourges 2023/2024

Le calendrier des Travaux / Impacts sur les circulations



Objectifs sur la partie Auvergne Rhône-Alpes en 2025:

- Retour à la performance initiale de la ligne (levée de la quasi totalité des limitations de vitesse)
- Pérenniser la ligne sur 30 ans dans les zones traitées

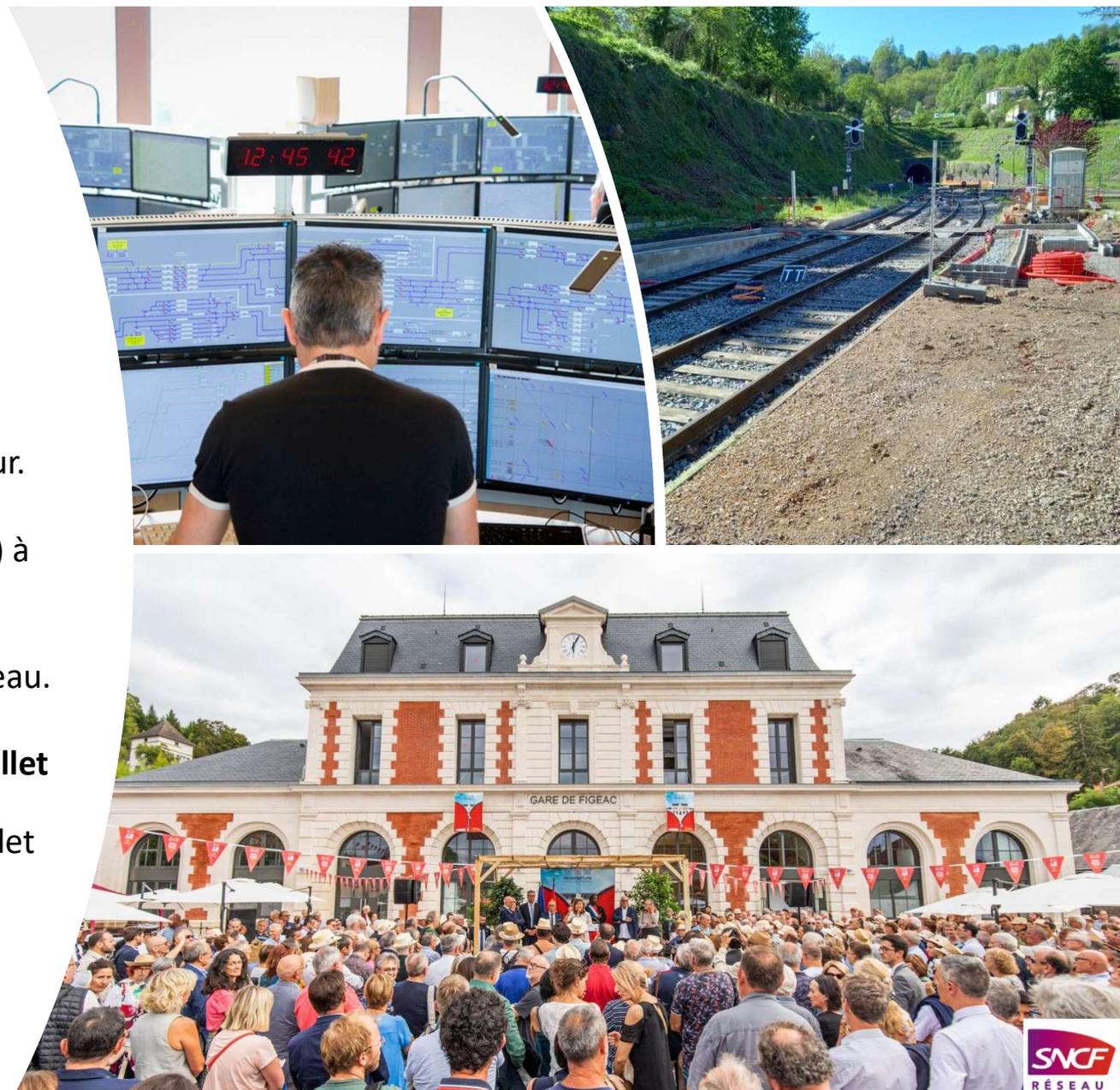
Zoom travaux sur Auvergne 2024

- **Montluçon Bourges** : pérennisation de la ligne et levée de vitesse (détail slide précédente) Gain de temps de parcours entre St Amand et Montluçon d'environ 10mn (vs 2022)
- Travaux gare de **Montluçon** : travaux en gare avec occupation de certains quais de début juillet à mi-septembre
- **Brioude Langogne** : pérennisation de la ligne – Coupure totale du 12/02 au 22/03 entre Brioude et St Georges + du 12/02 au 24/05 de Langeac à Langogne.
- **Neussargues St Chely** : éradication du rail double-champignon et pérennisation de la ligne (levée d'interdiction de circulation de certains matériels) . Coupure Totale du 04/03 au 31/10
- Dépose passerelle **Issoire** (travaux tiers) : coupure totale entre Vic et Arvant du 15 au 19/04



Réouverture du poste d'aiguillage de FIGEAC

- Suite à l'incendie du 22 novembre 2018, le poste d'aiguillage a été détruit avec le Bâtiment Voyageur.
- Construction d'un nouveau poste d'aiguillage (PAI) à partir de février 2021 à 100m du BV.
- Coût de l'opération 13,6M€ financé par SNCF Réseau.
- **Réouverture de la ligne Aurillac-Capdenac le 8 juillet 2023** après une interruption totale des circulations de 12 jours entre le 26 juin et le 7 juillet 2023.



Les évolutions de service programmées

SA 2024 Les principales évolutions programmées

2024 est une année de stabilisation du plan de transport. Les évolutions de service sont les suivantes :

- Ajout de services ferroviaires les week-end sur **Lyon/Mâcon et Clermont-Fd/Lyon**
- Création d'un train entre Bellegarde et Annemasse par extension du service **St-Gervais/Annemasse**
- Prolongement d'un AR **Bourges/St-Amand-Montrond jusque Montluçon** à compter de septembre 2024
- Poursuite des services mis en place dès septembre 2023 sur **Clermont-Fd/Gannat et Clermont-Fd/Vichy**
- Création de navettes entre **Aurillac/Neussargues** et de **services en correspondance** avec le train de nuit Paris-Aurillac
- Développement du service estival Viarhona sur la **vallée du Rhône**
- Extension de la périodicité du 4^{ème} AR estival sur **Clermont-Fd/Nîmes**
- Nombreux ajustements d'offre liées aux travaux ou tension du parc matériel notamment sur **l'étoile de Bourg en Bresse, Lyon Genève et Coppet Saint Gervais**.



LEGENDE	
■	Développement d'offre / Réouverture
■	Ajustement

LYON/CLERMONT-FERRAND

SERVICE 2024

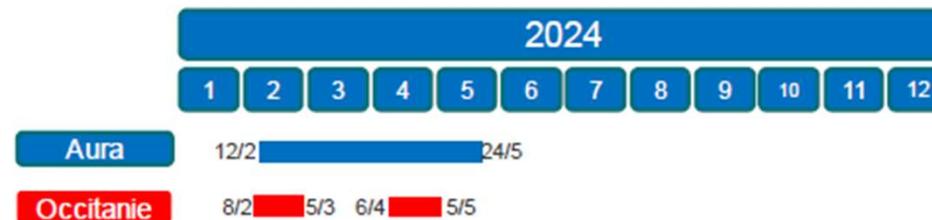
Création de 2 trains avec arrêts le dimanche (1 A/R) (*villes desservies : Riom, Vichy, Roanne, Tarare*)

- Clermont-Ferrand 15h54 > Lyon Perrache 18h27
- Lyon Perrache 19h20 > Clermont-Ferrand 21h57



CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

Poursuite des travaux de sauvegarde 2023-2025 (12,2 M€ financés à **50 % par la Région**)
Harmonisation des plages travaux entre les deux Régions en 2024



(Dates mises en cohérence avec les dates arrêtées de vacances scolaires)

SERVICE 2024

Sur la période estivale, poursuite du renfort d'offre le week-end (SDF) **avec un 4^{ème} A/R du 1er juin au 15 septembre**

2024 : Clermont<>Langogne/Langogne<>Nîmes.

- Sens Clermont / Nîmes : départ Clermont 9h18 – Langogne 12h25 / Langogne 12h44 – Nîmes 15h03
- Sens Nîmes /Clermont : Nîmes 9h51 (Samedi) – Langogne 12h15 ou 10h17 (Dimanche)-Langogne 12h40 / Langogne 12h52> Clermont 15h46

NEUSSARGUES <> SAINT-CHELY-D'APCHER (LIGNE DE L'AUBRAC)

- ▶ Reprise des circulations mi-novembre 2021 après une période de suspension, due à la détection de défauts de géométrie de voie entre Loubaresse et Neussargues
- ▶ Travaux 2021 anticipés sur un programme « fret » déjà financé de 11,47 M€ répartis 1/3 État, 1/3 chaque Région Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Travaux programmés par SNCF Réseau d'un montant de 43 M€ sur la section Neussargues – Loubaresse de mars à octobre 2024 - financements en cours de validation
- ▶ Circulations ferroviaires interrompues depuis le 16 septembre 2023 entre Bédarieux et Millau à la suite d'intempérie et mise en place de services de substitution par autocars jusqu'à début 2024



ÉTOILE D'AURILLAC (1/2)

AURILLAC <> TOULOUSE

SERVICE 2023 : reconduction iso du plan de transport de décembre 2022 à juillet 2023

- **Rétablissement à compter du 8 juillet 2023 du plan de transport ferroviaire iso 2018**
 - 2,5 AR Aurillac – Toulouse,
 - 1,5 AR Aurillac - Figeac
 - 1 AR Clermont – Aurillac - Toulouse (prolongement trains existants)

SERVICE 2024 : Etude d'un renfort de la desserte de Maurs par autocar en période scolaire

AURILLAC <> BRIVE

SERVICES 2024 : iso 2023

- Des bougés horaires à prévoir pour maintenir les correspondances avec le TET POLT
- Levée des ralentissements : rétablissement des arrêts Puybrun, Bétaille et Vayrac sur le train Aurillac 05h18 – Brive 07h08 et des arrêts Bétaille et Vayrac pour Brive 14h10 – Aurillac 15h56 (du lundi au vendredi)

ETOILE D'AURILLAC (2/2)

AURILLAC <> CLERMONT-FERRAND

SERVICE 2023 :

- Rétablissement du plan de transport iso 2021 (après une coupure longue de 9 mois en 2022)

SERVICE 2024 :

➤ **Création du train de nuit Intercités Paris-Aurillac :**

Quotidien sur les vacances scolaires zone A et C et les week-ends hors vacances scolaires

- Départ les Ve et Di de Paris Austerlitz à 19h27 pour une arrivée à Aurillac les Sa et Lu à 07h30
- Retour les Ve et Di d'Aurillac à 22h41 pour une arrivée les Sa et Lu à Paris Austerlitz à 08h31

➤ **Mise en place de correspondances jusqu'à Murat sur le train de nuit Aurillac-Paris**

- Création autocar Aurillac 08h00 Murat 09h00 quand le train Aurillac 07h44 Clermont 10h07 ne circule pas (train de neige)
- Mise en place autocar Murat 21h15 Aurillac 22h15 les samedis de circulation du train de nuit

➤ **Création de 2 circulations entre Neussargues et Aurillac** du 23/12/2023 au 31/03/2024 (Q) à la suite de limitation de stationnement du matériel en gare de Neussargues

Neussargues 10h35 Aurillac 11h29

Aurillac 14h35 Neussargues 15h30



Travaux de régénération



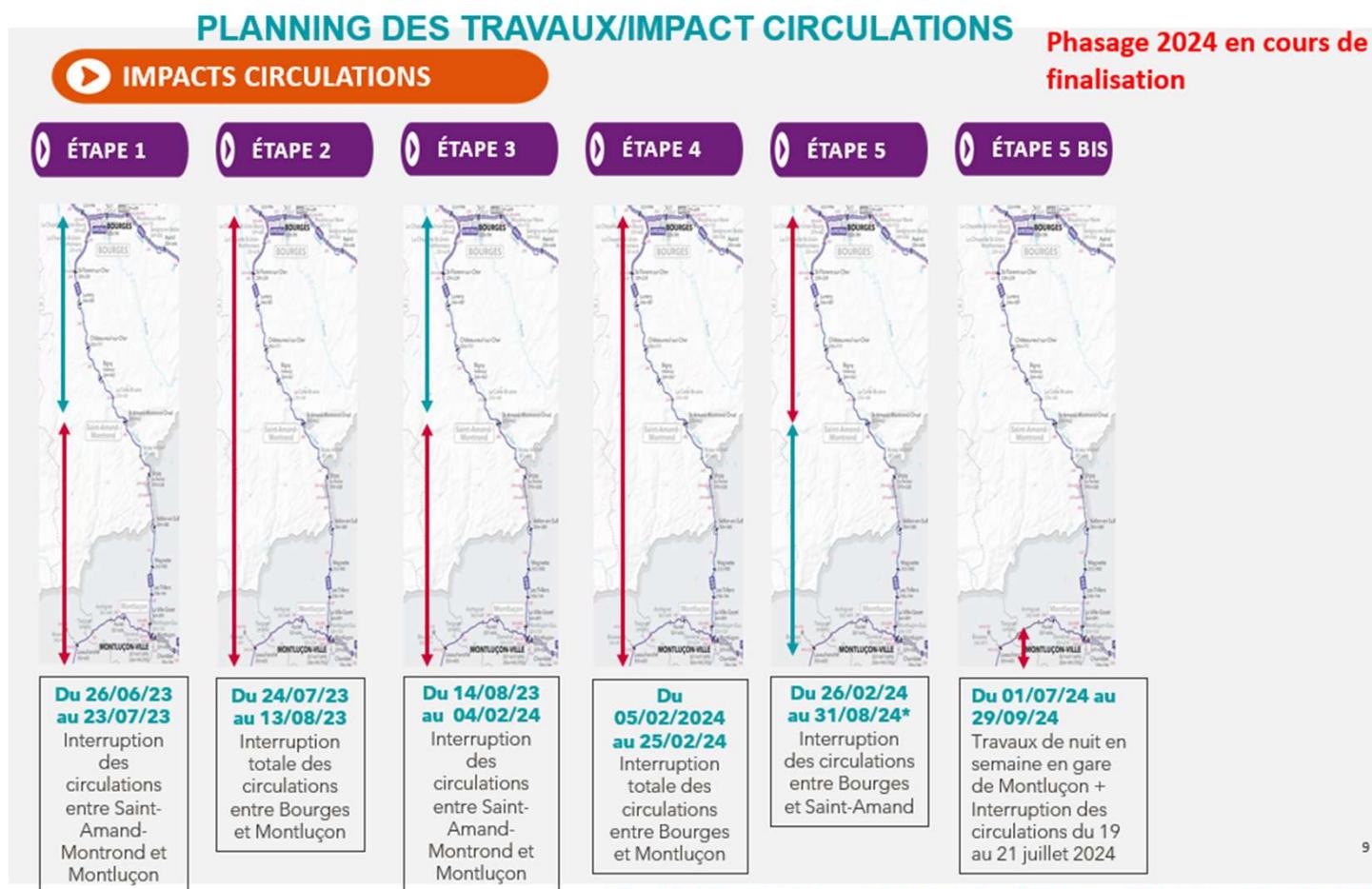
Opération interrégionale de grande ampleur :

- 35 M€ sur la partie Auvergne-Rhône-Alpes (dont 43 % Région dans le cadre du Plan de relance)
- 50 M€ en Centre-Val de Loire

Objectifs : pérenniser la ligne (éviter une suspension qui menaçait dès 2024) et supprimer les ralentissements existants.

Travaux du 26 juin 2023 au 29 septembre 2024 en 5 phases

ÉTOILE DE MONTLUÇON MONTLUÇON <> BOURGES/VIERZON



* Restitution partielle de ligne le 14/06/2024 entre Bourges et St-Florent-s/-Cher pour le FRET

ÉTOILE DE MONTLUÇON MONTLUÇON <> BOURGES/VIERZON

SERVICE 2023/2024

Plan de transport adapté (PTA) élaboré conjointement avec les Régions et SNCF TER Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes

Pas de retard annoncé dans la réalisation des travaux.

Depuis juin 2023 :

- Recalage de certaines circulations pour tenir compte des besoins et des contraintes techniques
- Doublage de certains services les vendredis soirs scolaires
- Accès gare de Vallon en Sully rétablie lors de la période de travaux
- Communication avec les chauffeurs renforcée (stationnement devant la gare de Montluçon)
- Quelques cas de covid touchant les chauffeurs dès septembre => quelques suppressions isolées

IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 1 ET 3

Du 26 juin au 23 juillet 2023 et du 14 août 2023 au 04 février 2024 les coupures travaux sont identiques sur la localisation géographique.

Les PTA seront donc identiques pour ces 2 phases avec

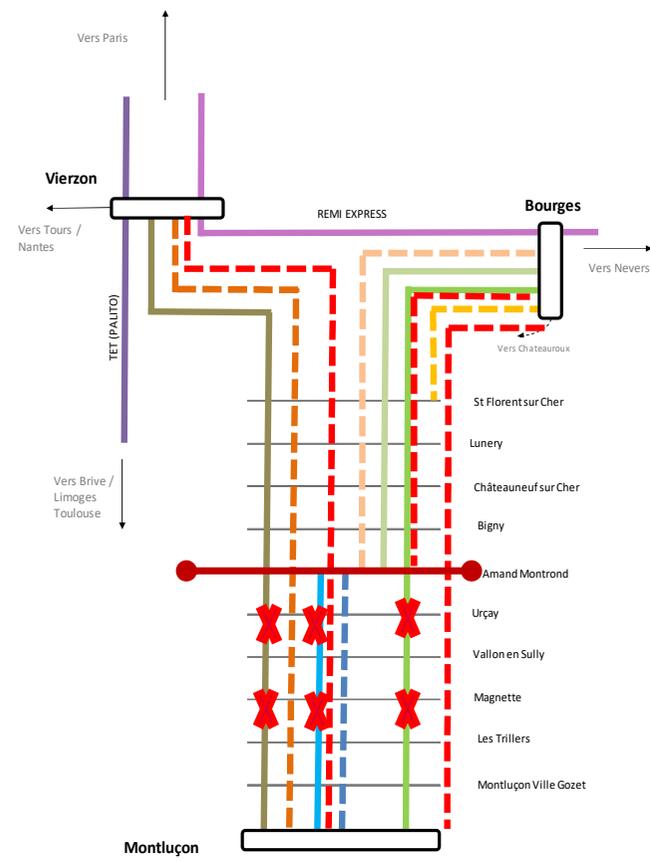
- des trains de voyageurs entre St Amand Montrond et Bourges
- des autocars de substitution entre Montluçon, St Amand et Bourges.

PHASE 1

Du 26/06/23 au 23/07/23
Interruption des circulations entre Saint-Amand-Montrond et Montluçon

PHASE 3

Du 14/08/23 au 04/02/24
Interruption des circulations entre Saint-Amand-Montrond et Montluçon



- Desserte maintenue
- Suppression de desserte
- Mise en place de substitution routière
- Coupure des trains

Un exemple de traitement

Numéro de circulation	414104	861170 mod	3908/09 ex 3908
	Circule	Supprimé ML/SAD Circule SAD/BGS	Circule
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
		X	
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:35	08:40	
MONTLUÇON (La Ville-Gozet/SNCF)			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	08:10	08:36	
Urçay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:45	08:55	
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)		08:57	
TROND-ORVAL Pl. de la république			
Bruère-Allichamps (Mairie)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher		09:15	
Lunery (Église)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)		09:27	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)		09:40	
BOURGES (SNCF) (D)			09:50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10:09
Paris			11:54

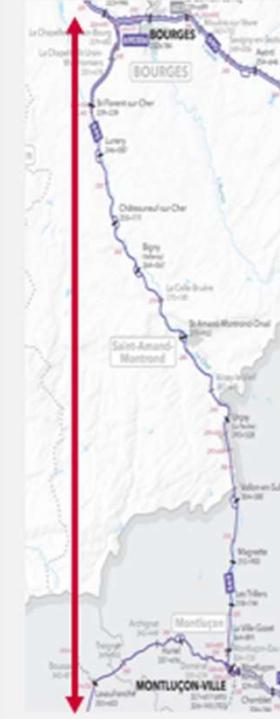
IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 2 ET 4

PHASE 2



**Du 24/07/23
au 13/08/23**
Interruption
totale des
circulations
entre Bourges
et Montluçon

PHASE 4

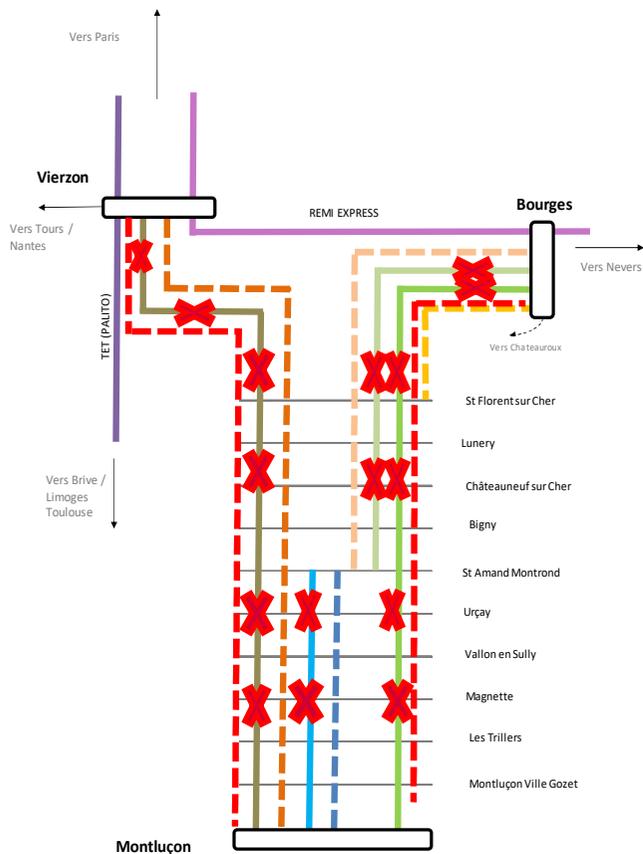


**Du
05/02/2024
au 25/02/24**
Interruption
totale des
circulations
entre Bourges
et Montluçon

Du 24 juillet au 13 août 2023 et du 14 août 2023 au 05 février au 25 février 2024 les coupures travaux sont identiques sur la localisation géographique.

Les PTA seront donc identiques pour ces 2 phases avec

- aucun train de voyageurs entre Montluçon et Bourges/Vierzon
- Seulement des substitutions routières



- Desserte maintenue
- ✗ Suppression de desserte
- - - Mise en place de substitution routière

Un exemple de traitement

Transporteur	CAR	REMI EXPRESS	REMI EXPRESS
Numéro de circulation	414118	861170 mod	3908/09 ex 3908
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:05	08:10	
MONTLUÇON (La Ville-Gozet/SNCF)			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	07:40	08:36	
Urcay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:15	08:55	
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)		08:57	
MONTLUÇON-VILLE (A)			
Brûère-Ailichamps (Marie)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher	08:45	09:15	
Lunery (Eglise)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)	09:10	09:27	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)	09:40	09:40	
BOURGES (SNCF) (D)			09:50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10:09
Paris			

IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 5 ET 5 BIS

PHASE 5

Du 26/02/24 au 31/08/24*
Interruption des circulations entre Bourges et Saint-Amand

* Restitution partielle de ligne le 14/06/2024 entre Bourges et St florent sur Cher pour la desserte Fret

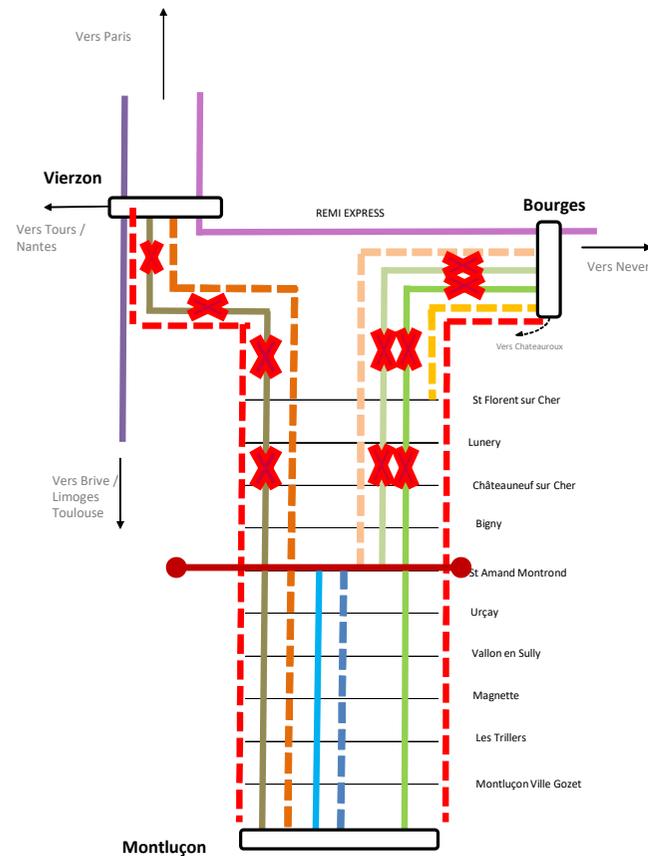
PHASE 5 BIS

Du 01/07/24 au 29/09/24
Travaux de nuit en semaine en gare de Montluçon + Interruption des circulations du 19 au 21 juillet 2024

Phase 5 Coupure entre St Amand Montrond et Bourges/Vierzon.

On ne retrouvera donc aucun train de voyageurs entre Montluçon et Bourges/Vierzon. (Seulement des substitutions routières) Par contre quelques trains pourront circuler entre Montluçon et St Amand Montrond.

Phase 5 bis il s'agit de travaux ponctuels qui donneront lieu à une adaptation de principe sur les 3 jours concernées (Notion d'opération coup de poing)



- Suppression de desserte
- Mise en place de substitution routière
- Limite de coupure

Un exemple de traitement

Transporteur	RÉMI EXPRES S	CAR	RÉMI EXPRES S
Numéro de circulation	861170 mod	414096	3908/09 ex 3908
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:30		
MONTLUÇON (La Ville-Goze)/SNCF			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	07:46		
Urçay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:14		
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)	08:57	08:20	
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL Pl. de la république			
Bruère-Allichamps (Mairie)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher	09:15	08:55	
Lunery (Église)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)	09:27	09:15	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)	09:40	09:40	
BOURGES (SNCF) (D)			09:50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10:09
Paris			11:54
	A avancer de 40min		

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

sauf jours fériés	Lun à Ven	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Sam*	Sam Dim Fêtes	Lun à Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Sam	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Mar	Mar	Lun à Ven*	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Commentry																				
Montluçon-Rimard																				
MONTLUÇON	05.08				06.03		06.30		07.30	07.35			09.40		10.00		12.16	12.26		
La Ville-Gozet																				12.45
Les Trillors																				13.00
Magnette																				13.10
Rougy (RN 144)																				
La Gravo (N144/D11)																				
Vallon-en-Sully	05.43						07.01		08.05	08.10			10.15		10.35					13.20
Meaulne (Place-Centrale)																				
Urçay (Hôtel du Lyon d'Or)																				
Urçay																				13.35
Saint-Amand-Montrond-Orval		05.23		06.33			07.38		08.40	08.45	08.54		10.50		11.10	11.21				13.55
Châteauneuf-sur-Cher		05.53		06.50							09.11		11.20			11.21				15.07
Saint-Florent-sur-Cher		06.18		07.09							09.28		11.45			11.54				15.26
BOURGES			06.52	07.23							09.42	09.51				12.17				15.40
VIERZON	07.03	07.03	07.13	07.23	07.38	07.51	08.35	08.54					12.30	12.51						
PARIS-AUSTERLITZ			08.54		09.31		10.31					11.53	14.31							
Numéro de circulation	406010	414102	3904	861122	31132	3614	31100	3624	414100	414104	861170	3908	406030	3644	406012	861106	861112	406018	861114	

17 MONTLUÇON ⇄ BOURGES ⇄ VIERZON ⇄ (PARIS)

Du 10 décembre 2023 au 4 février 2024 - Version du 17-11-23

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE RHONE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE RHONE-ALPES : 0920001000

INFO TRAFIC TRAVAUX
TER AUVERGNE-RHONE-ALPES

sauf jours fériés	Lun à Sam	Sam	Dim et Fêtes	Dim et Fêtes	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Dim et Fêtes	Dim et Fêtes	Dim et Fêtes	Sauf les Sam	Lun à Jeu Sam	Ven	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Commentry								16.45							18.21					19.15
Montluçon-Rimard								16.55												
MONTLUÇON		16.05	16.25		16.30	16.50		16.58		17.05		18.30		18.32	18.47	18.47			19.27	19.35
La Ville-Gozet										17.15					18.54	18.54				
Les Trillors										17.30										
Magnette										17.40										
Rougy (RN 144)															19.16	19.16				
La Gravo (N144/D11)															19.19	19.19				
Vallon-en-Sully		16.40	17.00		17.05				17.50		19.05				19.26	19.26				20.10
Meaulne (Place-Centrale)															19.31	19.31				
Urçay (Hôtel du Lyon d'Or)															19.41	19.41				
Urçay															19.47	19.47				
Saint-Amand-Montrond-Orval		17.15	17.35	17.52	17.40	17.45			18.05	18.24	19.06	19.40	19.51				20.07			20.45
Châteauneuf-sur-Cher		17.45		18.11							19.23	20.07					20.37			
Saint-Florent-sur-Cher		18.10		18.31							19.42	20.28					21.01			
BOURGES	15.50	18.40		18.47	18.40	18.52		19.56			20.42	20.51								
VIERZON	16.10					19.11						21.10					21.34	21.51		
PARIS-AUSTERLITZ	17.53					21.00						23.03					23.37			
Numéro de circulation	3914	414108	406032	861172	406020	414106	3920	873117	406022	861116	414110	861174	3924	873058	31144	31148	3694	873060	406028	

1 Ne circule pas les 27 déc et 3 jan.

2 Circule aussi les 1er et 7 jan.

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

sauf jours fériés	Lun à Ven	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Sam	Sam	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Mer	Tous les jours	Dim et Fêtes				
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER						
PARIS-AUSTERLITZ				06.04	08.07	08.23		07.07	08.48	09.05	09.03	09.25		08.24	10.20			12.07
VIERZON																		13.51
BOURGES																		14.09
Saint-Florent-sur-Cher									09.50									14.33
Châteauneuf-sur-Cher									10.15									14.49
Saint-Amand-Montrond-Orval			06.05						10.45									15.05
Urcay			06.25															15.05
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)	06.21																	15.20
Meaulne (Place-Centrale)	06.26																	15.20
Vallon-en-Sully	06.35		06.40						11.20					12.35				15.20
La Grave (N144/D11)	06.38																	15.20
Reugny (RN 144)	06.46																	15.20
Magnette			06.50															15.20
Les Trilliers			07.00															15.20
La Ville-Gozet	06.57		07.15															15.20
MONTLUÇON	07.05	07.16	07.25	07.40		09.58	10.36		11.55		11.00	11.57		13.10				15.30
Montluçon-Rimard		07.19		07.43								12.00						15.30
Commentry		07.29		07.53			10.52					12.10						15.30
Numéro de circulation	31141	873004	406011	873006	3605	31133	873106	3903	406025	3615	31105	873010	3619	414103	861123	406013	3911	861171

17 (PARIS) ⇄ VIERZON ⇄ BOURGES ⇄ MONTLUÇON

Du 10 décembre 2023 au 4 février 2024 - Version du 17-11-23

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 09 69 32 35 47



sauf jours fériés	Dim et Fêtes	Lun à Sam	Dim et Fêtes	Lun à Sam	Dim et Fêtes	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Sauf les Sam	Sauf les Sam	Dim et Fêtes	Ven	Tous les jours	Tous les jours	Lun à Ven*	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
PARIS-AUSTERLITZ								16.58	17.07			17.12	17.28		19.07		
VIERZON		14.20				17.33		18.50	18.50			19.02	19.02		20.48		
BOURGES								19.08	19.08		19.20	19.30		21.07		21.18	
Saint-Florent-sur-Cher		14.50				17.49					19.50	20.00		20.05		21.34	
Châteauneuf-sur-Cher		15.15				18.11					20.15	20.25		20.30		21.51	
Saint-Amand-Montrond-Orval	15.15	15.45	17.20			18.29	18.40				20.45	20.55		21.00		22.07	22.15
Urcay							19.00										
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)																	
Meaulne (Place-Centrale)																	
Vallon-en-Sully	15.50	16.20	17.50				19.15				21.20	21.30		21.35		22.50	
La Grave (N144/D11)			17.53														
Reugny (RN 144)			18.00														
Magnette							19.25										
Les Trilliers							19.35										
La Ville-Gozet							19.50										
MONTLUÇON	16.25	16.55	18.20	18.52	18.42		20.00				21.55	22.05		22.10			23.25
Montluçon-Rimard				18.55	18.45												
Commentry				19.04	18.54												
Numéro de circulation	414111	414105	31149	873112	873112	861115	406015	3913	3913	414107	414107	3665	3665	406021	3917	861177	414109

1 Ne circule pas les 27 déc et 3 jan.

2 Circule jusqu'au 7 jan.

3 Circule à partir du 8 jan.

ETOILE DE MONTLUÇON MONTLUÇON <> BOURGES

SERVICE 2024

Renfort de l'offre de Montluçon-Bourges à compter du **2 septembre 2024**
avec un AR (Sf SDF) par prolongement de trains

- Bourges 12h07 -> Montluçon 13h36
- Montluçon 14h12 -> Bourges 15h40

Correspondances supplémentaires à Bourges pour réaliser

- Montluçon/Nantes : Montluçon 14h12 Bourges 15h40 => Bourges 15h57 Nantes 19h12
- Montluçon/Paris : Montluçon 14h12 Bourges 15h40 => Bourges 15h50 Paris 17h53

MONTLUÇON <> CLERMONT

SERVICE 2023 : Création d'un train entre Gannat et Clermont du lundi au vendredi à 19h07 à compter du **4 septembre**

SERVICE 2024 :

- Etude de création d'arrêts à Pontmort sur le train de Montluçon arrivée Riom 08h26 Clermont 08h36 en semaine et train départ de Clermont 12h16 les mercredis (pour juillet 2024)

MOULINS – CLERMONT-FERRAND

SERVICE 2023 et 2024 :

- Renfort d'offre en soirée dans le sens Clermont-Vichy avec la création d'un autocar au départ de Clermont à 21h30 (sauf SDF) pour Vichy (22h35) à compter du 4 septembre 2023 (ajout circulation les samedis dès le 9 décembre 2023)

MOULINS – PARAY LE MONIAL

SERVICE 2024 :

- Afin d'assurer la correspondance avec le train Clermont 18h33 – Moulins 19h36, le car Bourgogne-Franche-Comté au départ de Moulins à 19h37 - arrivée Paray 21h00 a été retardé de 4 mn (-> départ 19h41)

CLERMONT - THIERS

SERVICE 2024

- Autocar au départ de Clermont à 18h50 vers Thiers 20h10 décalé de 10 mn pour assurer la correspondance avec la navette Michelin en provenance de Ladoux

LIGNES OFFRES 2024 ISO 2023

CLERMONT – VOLVIC

CLERMONT - LE PUY

4.D. Perspectives

SUJETS À L'ÉTUDE

Etoile Ferroviaire Clermontoise

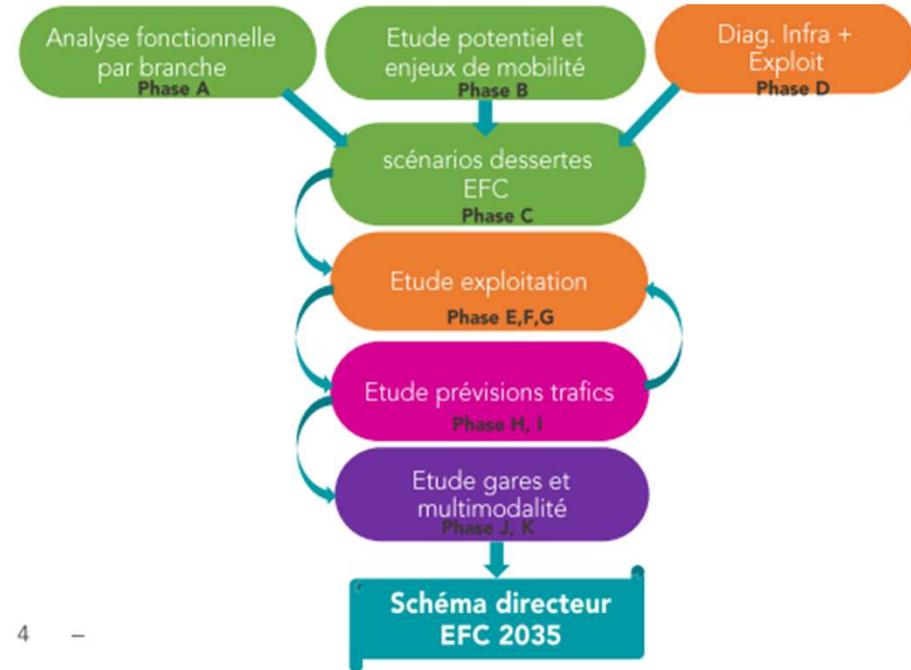
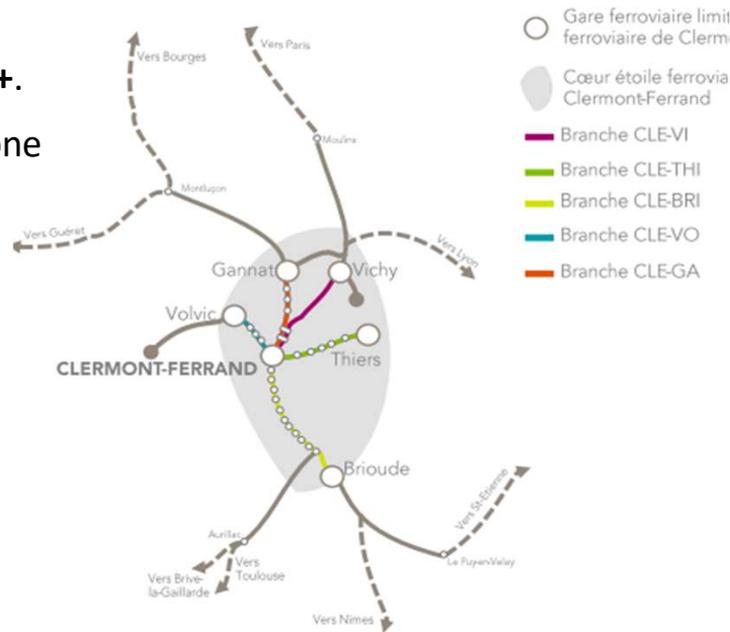
Étude sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et cofinancée par l'Etat (45 %) , la Région (35 %) et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy Auvergne (20 %). Coût 500 000 € HT. Durée de l'étude : 18 mois.

Lancement étude début 2024 (inscrite au plan de relance)

- Seront associés SMTC-AC, SM-TUT, Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne, Moulins Communauté, Départements de l'Allier et du Puy de Dôme
- Ce projet répond aux orientations du SRADDET qui vise à améliorer la performance du réseau régional ferroviaire pour répondre aux besoins de mobilité autour des aires urbaines. En découlera un schéma de niveau de service desserte à horizon 2027-2028/2033/2040 et les investissements à réaliser aux différents horizons. Cette étude prendra en compte le projet de modernisation de la ligne TET Paris-Clermont.
- SNCF Réseau a lancé la phase de consultation. Le choix du bureau d'étude interviendra en décembre 2023.
- Organisation d'un COPIL de lancement début 2024

Etude pour un schéma directeur de l'étoile Clermontoise

- Horizon court terme : **2028**.
Faire mieux sans investissement significatif : infrastructure peu modifiée, meilleure cohérence multimodale.
- Horizon moyen terme : **2033**.
Renforcement du cadencement, première étape de développement de l'offre
- Horizon long terme : **2035+**.
Ambition SERM bas carbone



- volet 1 : définition des enjeux de mobilité
- volet 2 : exploitation ferroviaire
- volet 3 : prévisions de trafic
- volet 4 : gare et multi-modalité

Restitution finale : T4 2026



Étude d'opportunité relative à la section Thiers – Boën

► Circulations ferroviaires suspendues depuis **juillet 2016**

➤ Réalisation d'une étude d'opportunité relative à la réouverture de la ligne en 2022/2023 :

- Financement 100 % Région (296 500 € au Plan de relance) / Maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau (**diagnostic de l'infrastructure**)
- Mission technique et territoriale confiée au CEREMA :
 - **diagnostic de l'offre et des usages** des services de transport sur la ligne, de Clermont-Ferrand à Saint-Étienne
 - **proposition et évaluation de scénarios d'évolution de l'offre** ferroviaire et/ou routière sur la ligne
- Échanges avec les acteurs territoriaux (présentation du cahier des charges, entretiens, ateliers)

➤ Réunion de restitution **15 mai 2023 : 3 sc étudiés**

- renforcement mobilité routière entre Thiers et Boën
- réouverture partielle jusqu'à la Monnerie
- réouverture complète de la section Thiers-Boën

- Négociations CPER en cours mais réouvertures de lignes exclues

- 1ère étape : renforcement de la mobilité routière sur la section Thiers-Boën (scénario 1) : étude en cours avec comme objectif des premiers ajustements mi 2025





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



5. Actualités et autres actions régionales



5.A Transports interurbains



CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

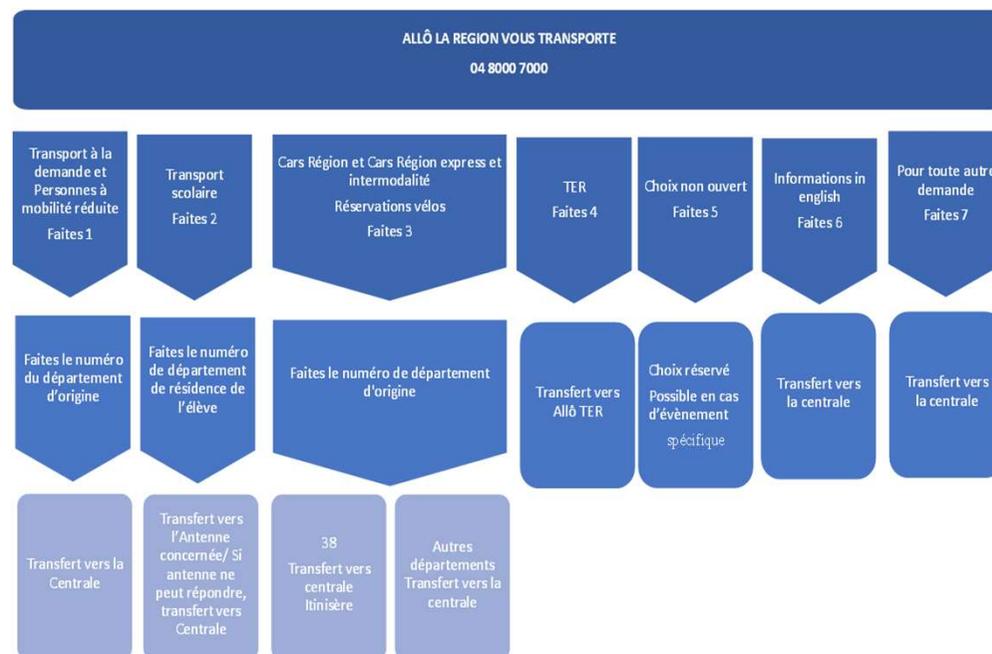
Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h:

- Possibilité de réserver un transport à la demande sur chaque département repris (sf 03, 26, 42 et 38)
- Information sur les transports Interurbains
- Information sur les TER
- Information en Anglais

Un déploiement progressif avec l'intégration des centrales d'appel départementales encore existantes :

- TAD 03 et cars Région express en décembre 2023
- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024
- TAD 38 en avril 2026

Un serveur Vocal Interactif:

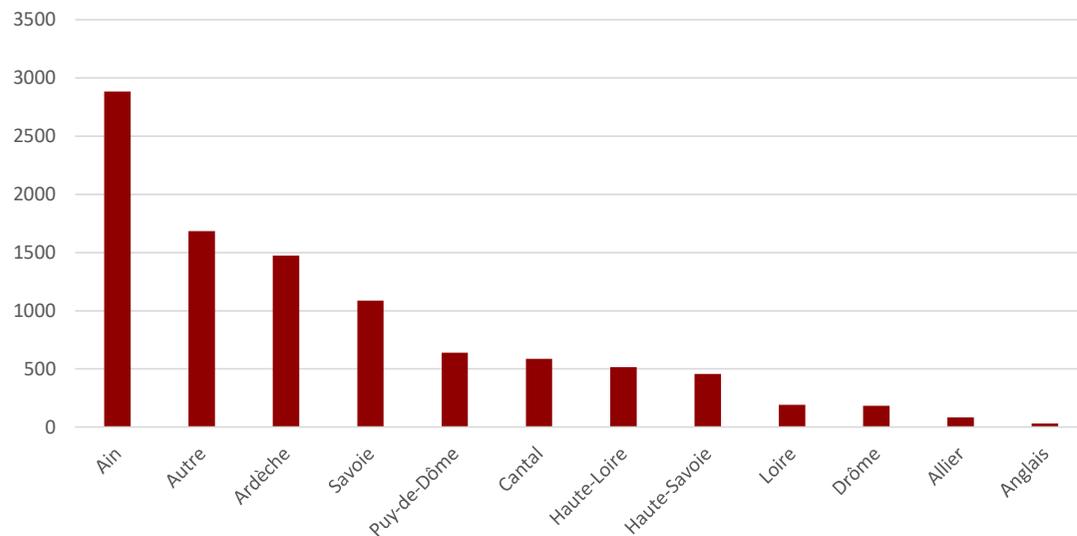


Allo, La Région vous transporte

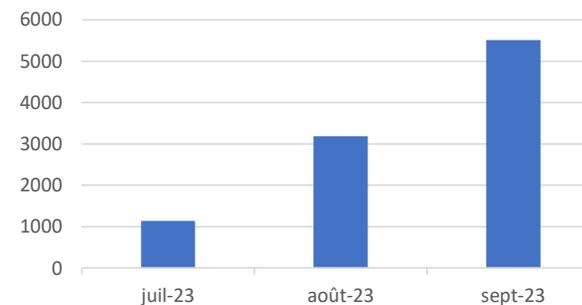
Quelques données depuis le démarrage du contrat

9840 appels traités au 30/09/23

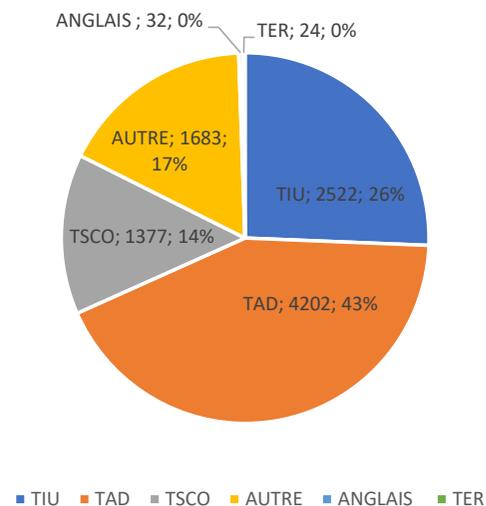
Appels traités par antenne



Nombre d'appels traités par mois



Appels traités par activité



ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

CARS RÉGION ALLIER

- Pénurie de conducteur qui produit toujours une fragilité dans la réalisation des services scolaires
- Des appels d'offres infructueux faute de candidat pour certains services à réservation des lignes interurbaines et pour le TAD zonal (services réalisés par des véhicules de moins de 9 places assises généralement affrétés par des artisans taxi)
- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de l'ex-ligne TER B19 "Saint Eloy Les Mines - Montluçon - Lapeyrouse"
- Maintien de la délégation pour la gestion du transport des élèves et étudiants en situation de handicap du Département de l'Allier à la Région (délégation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026)
- Renouvellement des conventions AO2 avec le SIVOS de "Deneuille-lès-Chantelles, Fleuriel, Monestier" et avec le SIRP de "Chirat l'Eglise, Coutansouze, Echassières, Louroux de Bouble, Nades"
- Mise en place d'un titre combiné mensuel cars Région Allier + Maëlis et la possibilité de distribution de titres cars Région Allier via un matériel billettique Oûra (TPV) mis à disposition de Montluçon Communauté (boutique Maëlis)

CARS RÉGION PUY-DE-DÔME

- 381 abris voyageurs déployés
- La ligne estivale entre Clermont-Ferrand et le site du lac d'Aydat a été renforcée cette saison d'un aller et un retour permettant de rejoindre le lac en fin de journée pour y passer la soirée et en revenir à 20h30. Elle a enregistré une hausse de 20% de sa fréquentation par rapport à 2022 soit 702 voyages supplémentaires. Les WE de juin +771% et septembre +215% de fréquentation.
- La pénurie de conducteurs n'a pas perturbé les services cette rentrée scolaire
- Reprise des ex-lignes Car TER depuis le 1er janvier.
- 17 000 élèves inscrits et transportés pour cette année scolaire.
- Réseau Car Région : 100 poteaux d'arrêt + affichages des horaires installés et 250 poteaux à installer d'ici mars 2024.

CARS RÉGION CANTAL

- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de 5 ex-lignes TER :
 - C07 Clermont-Ferrand – Saint-Flour
 - C09 Arvant – Saint-Flour
 - C23 Ruynes en Margeride – Saint-Flour
 - C24 Bort-les-Orgues – Riom-es-Montagnes – Saint-Flour
 - C48 Saint-Flour – Saint-Chély-d'Apcher
- La ligne C39 Pleaux – Mauriac (prolongement de la P47 Clermont-Ferrand – Mauriac) a été mise en service le 1^{er} septembre 2023
 - 15 juillet au 30 août 2023 : les Lignes du Volcan assure la desserte du Pas de Peyrol - Puy Mary depuis Salers, Riom-es-Montagnes, Vic-sur-Cère, le Lioran, Aurillac et Salers. Près de 8000 passagers en ticket-unité
 - Hiver 23/24 : amélioration de l'offre pour la desserte de la station du Lioran : plus des services spéciaux de la ligne C01, mise en service d'une liaison "Saint-Flour/Prat-de-Bouc/Murat/Le Lioran" (délégations aux CC) et d'une liaison "Gare/Station" (délégation à la commune).

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

- Mise en place d'une tarification unique sur les lignes régulières cars Région Haute-Loire en septembre 2022 (3 € prix unitaire, 23 € le carnet de 10 tickets)
- Déploiement de la billettique OÙRA sur les 20 lignes régulières et leurs doublages scolaires à partir de février 2024, nouveau titre disponible mis en place : abonnement mensuel commercial à 45 €
- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de deux lignes ex-TER, devenues cars Région Haute-Loire, lignes H27 et H37
- Reprise du TAD au Département 43 (personnes à mobilité réduite ou en situation de perte d'autonomie)
- Campagne d'installation des poteaux Région en cours sur l'ensemble de la Haute-Loire
- 136 abris voyageurs déployés dans le département depuis le début du dispositif en 2021

5.B Accessibilité

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **51 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 62 % des gares classées prioritaires dans le Schéma de mise en accessibilité des transports régionaux** (35 gares régionales et 16 gares nationales) et 100 % des gares de ce schéma situées en Auvergne.
- Dernières gares mises en accessibilité : Chambéry, Le Puy, Montluçon, Belleville, Moutiers.
- **128 M€ ont été financés à fin 2023.**
- Réflexion en cours pour la poursuite des aménagements, compte-tenu du fléchage des financements de la Région vers le matériel roulant.
- **Étude en cours pour le déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales :**
Démarche issue des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel (601 k€ financés intégralement par la Région) :
 - 4 visites de gares avec des représentants d'associations,
 - Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer (en cours),
 - Retour prochain vers les membres du groupe de travail pour un partage des solutions envisagées.



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

ASSISTANCE: ÉVOLUTION DES PRESTATIONS

- Règlement européen « Droits et obligations Voyageurs » (DOV) : un renforcement des droits pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite

=> **Plusieurs nouvelles dispositions pour l'assistance** (réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, ...)

Prise en compte effective au 7 juin 2023 (date d'application).

Un exemple: ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DES ASSISTANCES ET SUBSTITUTIONS SUR RÉSERVATION « ACCÈS TER »

17 gares supplémentaires ont été déployées en 2023 => **Choix d'anticiper le déploiement en lien avec le règlement DOV (initialement prévu sur la durée du Schéma d'accessibilité)**

L'objectif a été atteint : les 140 gares prévues au schéma bénéficient du service en JUIN 2023

- Volume de prestations croissant : 24 700 prestations en 2021, 31 400 en 2022, 21 200 fin août-2023: tendance aussi observée au niveau national
- Continuité du service Accès TER assuré lors des périodes travaux et expérimentation reconduite à l'été 2023 sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles Accès TER.

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution.
Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

Avancement: la phase pilote est en cours pour deux périmètres TER. **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance sera mise en service en février 2024 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

(Assist'EnGare)

L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

DONNEES D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS RÉGIONAUX

Prévues par la LOM, la collecte et la mise à disposition des données d'accessibilité des transports concernent les transporteurs, les gestionnaires d'infrastructures et les Autorités Organisatrices de la Mobilité.



À ce titre, la Région a engagé, pour ses transports inter-urbains, la collecte d'un premier jeu de 6 informations décrites dans un nouveau format de données (décret).

Accessible aux personnes en fauteuil roulant,

Accessible sans utiliser d'ascenseur,

Disponibilité de signalétique accessible aux sourds et malentendants,

Disponibilité d'équipements ou aménagements à destination des déficients visuels.

Accessible sans franchir de marche ni d'escalier,

Accessible sans utiliser d'escalator,

Un grand chantier partagé par de nombreux acteurs avec pour objectif de pouvoir délivrer des itinéraires accessibles dans les calculateurs d'itinéraires et applications. Une première étape visée en décembre 2023 pour des premières données publiées sur le site LaRégionVousTransporte.

5.C Aménagements dans les gares

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'Auvergne

CONTRATS D'AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉS VERTES (CAMV)

Ce dispositif a permis depuis juin 2019 d'accompagner les collectivités auvergnates dans l'aménagement des abords des gares.

Bénéficiaires :

- **Aurillac** : finalisation des travaux du pôle d'échanges multimodal en juillet 2022
- **Issoire** : travaux de réaménagement des abords et de l'accessibilité de la gare en cours (fin des travaux prévue au printemps 2024)
- **Vichy** : études liées au renforcement du stationnement et des modes doux (côté hôpital) en cours
- **Montluçon** : études de faisabilité d'un pôle d'échange multimodal en cours



Projet gare Issoire

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'Auvergne

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2022-2023

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Amélioration des conditions d'attente, de la sûreté, des accès à la gare, de l'information dynamique et statique.

Axes Clermont-Le Puy, Cévenol, Clermont-Aurillac, Aurillac-Brive, Aurillac-Toulouse, Clermont-Thiers, Clermont-Volvic, Clermont-Gannat traités, en lien avec les travaux d'infrastructures et l'installation du Système d'Information Voyageurs (SIV)

Revitalisation des espaces vacants dans les gares

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2022-2023

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Projets concernant les gares d'Aurillac, Royat-Chamalières, La Bourboule, le Mont-Dore, Parent-Coudes-Champeix, Saint-Germain-des-Fossés



5.D Tarification

HAUSSE TARIFAIRE

Au 1er janvier 2024, sera appliquée une hausse tarifaire de + 4,9 %

Augmentation annuelle indexée sur l'indice des prix à la consommation à M-4 de l'entrée en vigueur (source INSEE)

OD	Distance	Prix 2023 (plein tarif)	Prix 2024 (plein tarif)
Clermont Vichy	55 km	12,20 €	12,80 €
Le Puy – Saint Etienne	88 km	18,10 €	18,90 €
Thiers - Clermont	46 km	10,60 €	11,10 €
Murat - Aurillac	48 km	11 €	11,50 €

CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) : JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

2895 établissements inscrits et 468 000 salariés sensibilisés en 2023 !

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :

70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 13^e édition (1^{er} juin 2023) : une édition de tous les records !

- 58 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 895 établissements inscrits
- 468 000 salariés sensibilisés
- 97 000 salariés participants
- 1 434 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 71 tonnes équivalent CO2 économisées



Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 1^{er} juin !

—

5.E Autres actualités régionales

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

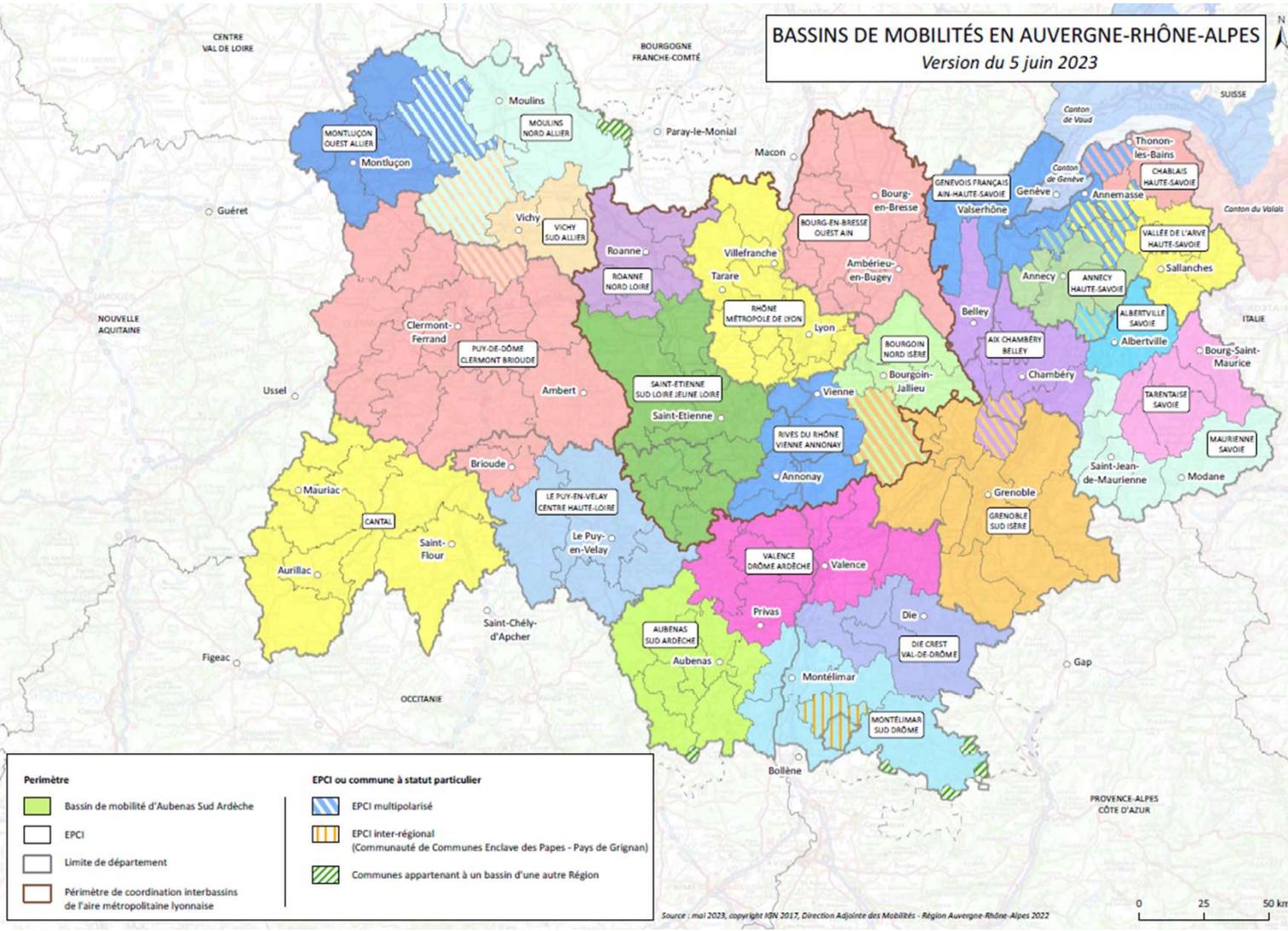
Une disposition issue de la LOM

Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu’AOM Régionale** : comité régional des partenaires (CRP)
 - **En tant qu’AOM Locale** (substitution des communautés de communes)= comités locaux des partenaires (au maximum de la taille des bassins de mobilité)
-
- Pour le niveau Régional (CRP), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :
 - le maintien des 2 niveaux de concertation : comité de mobilité et comité technique préparatoire
 - Ajustement à l’étude des périmètres territoriaux des réunions
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d’intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition en plusieurs collèges de participants : ajout des représentants des employeurs et des habitants tirés au sort**
 - **Calendrier de mise en œuvre : 2024**

BASSINS DE MOBILITÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version du 5 juin 2023



Bassins de mobilité Cartographie présentée en Assemblée plénière.

Partenaires

(AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)

Premières réunions second semestre 2024

Objectifs: démarrer les échanges, concernant l'état des lieux des actions communes présenter le contrat opérationnel type et les principales modalités pour sa construction.



Merci